



Conservatoire des Sites Alsaciens

Conservatoire
d'espaces naturels
Alsace

Rapport d'activités

2020



Editorial du Président

Assemblée Générale du 26 juin 2021,
à Blaesheim



Mesdames et Messieurs, chers amis, chers membres,

Enfin ! Quel plaisir de pouvoir nous rencontrer à nouveau. Vous ne serez pas étonné de m'entendre ouvrir ce rapport moral sur le contexte sanitaire qui a engendré quelques complications dans la mise en œuvre de notre action. La crise sanitaire de 2020 liée à l'épidémie de Covid, à laquelle nous avons fait face avec le souci permanent de la santé de nos collaborateurs ainsi que des bénévoles, nous a obligé à nous adapter à une situation inédite.

Cela ne nous a pour autant pas empêché de remplir nos missions et de conduire nos activités dans le strict respect des mesures sanitaires, en privilégiant le télétravail ainsi qu'en menant les activités de terrain prioritaires : inventaires faune et flore pour les suivis écologiques des sites, élaboration des plans de gestion, surveillance des espaces naturels, chantiers nature bénévoles, gestion administrative et financière de l'association, réunions du comité économique et social (CSE), réunions périodiques du Bureau de l'association.

De cette crise je retiens deux enseignements :

- La reconnaissance du rôle primordial des bénévoles dans la conservation de la nature n'est toujours pas acquise ; j'en veux pour preuve l'impossibilité puis les difficultés administratives que nous avons rencontrées pour pouvoir délivrer des dérogations à nos conservateurs bénévoles pourtant mobilisés sur des missions d'utilité publique ;
- Le besoin de nature de nos concitoyens s'est fortement exprimé à cette occasion. Nous le savions, la crise sanitaire l'a confirmé. C'est l'occasion pour moi de rappeler toute la pertinence du slogan qui nous anime ardemment depuis 45 ans : « Pour la nature à nos portes ! »

L'année 2020 a également été marquée par la passation de deux postes clés de l'équipe de direction suite aux départs de notre précédent directeur Michel Drousseau et de notre précédente responsable administrative et financière Brigitte Walter. Leurs successeurs respectifs Marc Brignon et Nathalie Cravé sont aujourd'hui bien en place et c'est avec satisfaction que je pense pouvoir dire que nous avons passé avec succès le défi de cette transition.

2020 c'est aussi l'adoption de notre nouvelle dénomination, « Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace ». Nous la diffusons progressivement, sans délaisser dans l'immédiat l'appellation « CSA » qui reste pour beaucoup de nos membres ou de nos partenaires l'appellation connue.

Paul Pfeiffer, notre secrétaire vous présentera tout à l'heure le rapport d'activité. Il donne un bon aperçu de la richesse et de la diversité des actions conduites par le CSA en 2020.

Permettez-moi de souligner quelques indicateurs particulièrement explicites.

Notre mission première de protection foncière des espaces naturels s'est développée avec 29 hectares supplémentaires qui rejoignent le réseau :

- **3 nouvelles acquisitions** en pleine propriété (à Cleebourg, Erstein et dans le Sundgau)
- **2 nouvelles locations** (à Blaesheim et Scharrachbergheim – Irmstett)

2020 est également une première pour le Conservatoire sur la mobilisation d'un nouvel outil juridique de protection foncière créé par la loi de 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages : « l'ORE » ou obligations réelles environnementales.

Le dispositif ORE permet aux propriétaires de biens immobiliers qui le souhaitent de mettre en place une protection environnementale sur leur bien.

Les obligations réelles environnementales ainsi prévues par contrat sont attachées au bien immobilier et se transmettent donc aux propriétaires ultérieurs de ce bien.

2 ORE ont été signées en 2020 sur Blaesheim - nous en avons parlé précédemment - et Illkirch-Graffenstaden.

141 conservateurs bénévoles sont à pied d'œuvre.

11 plans de gestion ont été écrits ou renouvelés.

Je souhaitais aussi vous faire part des réflexions qui nous animent, des défis et des enjeux forts qui nous attendent.

En matière de Compensation écologique, 2020 a été l'occasion de revoir nos principes directeurs d'intervention. En effet nous possédons déjà une longue expérience en matière d'accompagnement du volet foncier et gestionnaire des mesures compensatoires prescrites par l'Etat à des maîtres d'ouvrages publics ou privés.

Nous avons défini des principes cohérents d'acceptation ou non de cette prise en charge.

Dès 2017, nous avons fait part aux représentants de l'Etat et à la DREAL que le dispositif des compensations devrait évoluer, surtout en ce qui concerne les modalités pratiques visées dans les arrêtés préfectoraux. L'Etat a entendu le message et nous avons cheminé ensemble pour pouvoir intervenir plus en amont afin de déboucher sur des arrêtés préfectoraux plus pertinents en terme de protection de la biodiversité et plus adaptés par rapport à notre prise en main. Nous avons initié en 2020 une démarche de réflexion sur l'organisation de notre équipe dans le cadre d'un DLA (dispositif local d'accompagnement porté par Alsace Active).

Juste avant de finir, je souhaitais remercier chaleureusement pour leur confiance et pour leur soutien important nos partenaires historiques : l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Etat (DREAL et DDT), l'Union européenne, ainsi que les communes d'Offendorf et de Kaysersberg Vignoble.



Nos remerciements vont aussi aux communes et aux communautés de communes qui apportent un soutien même ponctuel à nos actions de terrain ainsi qu'à EDF Hydro pour son implication.

J'adresse également mes remerciements appuyés à l'ensemble des salariés qui apportent au quotidien leurs compétences, leur expertise et leur enthousiasme.

Enfin pour conclure, il me semble que la prise de conscience des bienfaits que nous apporte la nature n'a jamais été aussi prégnante chez nos concitoyens qu'actuellement. Il ne tient qu'à nous de nous donner les moyens d'accueillir cet élan.

Avec vous, chers amis.

Soyez-en en toutes et tous remerciés.

Coouverture : site du Junkerbruch
Photo : P. GOERTZ - CEN Alsace

Sommaire

Protéger	6
Zoom sur les actions foncières	10
Connaître	12
Suivis écologiques	12
La base de données naturalistes	15
Plans de gestion	15
Programmes et études du CEN Alsace	19
Projets transfrontaliers	21
Gérer	22
La gestion des sites conventionnés	22
La gestion courante des sites	22
Travaux de renaturation	24
Valoriser	28
Revue de presse	28
Publication	28
Communication numérique	29
Nouvelle charte pour le flyer	29
Visites guidées et sorties nature	29
Projet de financement participatif	31
Travaux de sensibilisation	31
Diffusions et valorisation des données scientifiques et techniques	31
Accompagner	32
Le Service d'Information Naturaliste	32
Eviter, réduire, compenser, accompagner	33
Les Obligations Réelles Environnementales	34
Réseaux et partenaires	36
Le développement du partenariat	36
Les partenaires du Conservatoire	37
Réseau associatif régional et national	38
Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels	39
Vie de l'association	41
Une année particulière	41
Nouveau logo	41
Le bénévolat au coeur du Conservatoire	42
Chantier nature	43
L'équipe salariée	44
Stages et Services civiques	45
Participation à des évènements	48
Activités statutaires du CEN Alsace	48
Le Conseil scientifique	49
Le Bilan financier	51



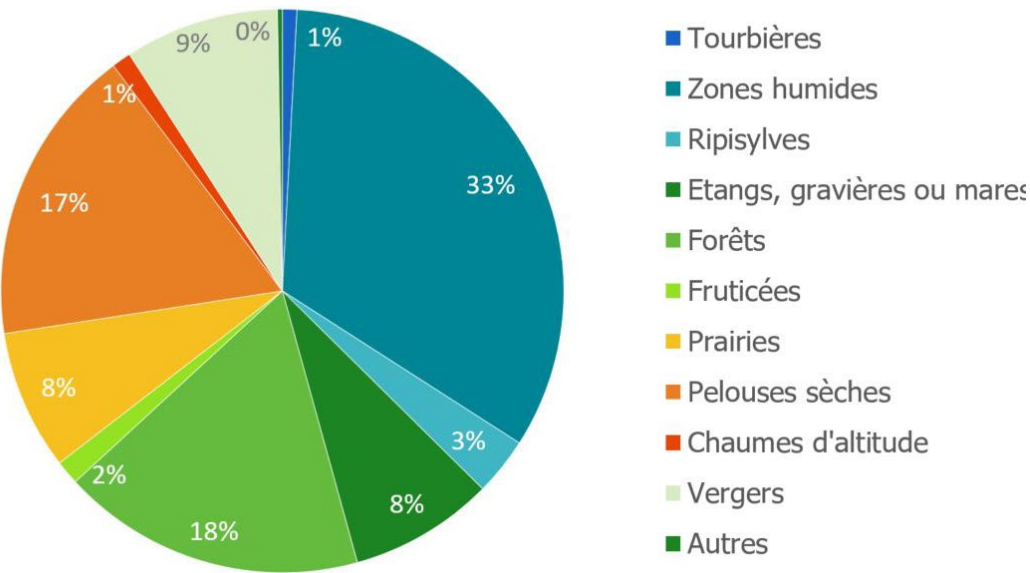
Protéger

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace (CEN Alsace - CSA) a pour vocation la protection des espaces naturels via la maîtrise foncière. L'acquisition et la location des sites naturels ainsi que la gestion des réserves naturelles nationales et régionales permettant de protéger les espaces naturels. Chaque année, le Conservatoire agit dans ce sens en réalisant une veille foncière pour augmenter les surfaces protégées.

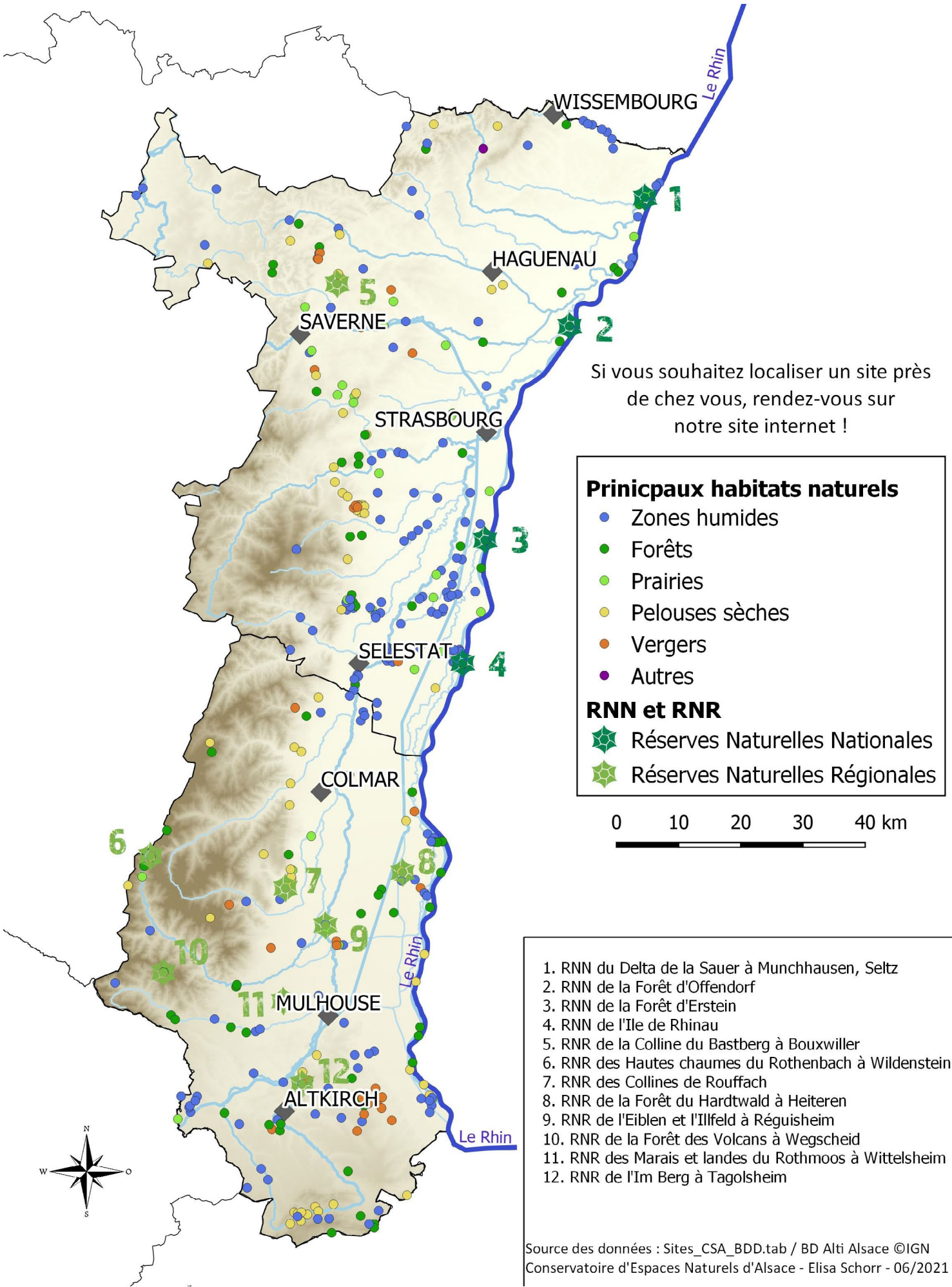
En 2020, ce sont ainsi **374 sites** représentant **3 614 ha** qui sont protégés sur tout le territoire alsacien.

Ces sites sont extrêmement diversifiés, à l'image de l'Alsace et de la variabilité de sa géologie, de son climat, de son altitude, de son hydrologie... Le graphique ci-dessous représente les grands types de milieux protégés par le CEN Alsace. À noter que les zones humides sont très bien représentées avec plus d'un tiers des sites. La carte suivante permet de visualiser la répartition géographique de ces milieux.

Typologie des habitats naturels protégés par le CEN Alsace



Les espaces naturels protégés par le CEN Alsace





Au cours de l'année 2020, les protections foncières réalisées par le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace, avec le soutien du public et en partenariat avec les collectivités publiques ont concernées **6 sites** dans **8 communes** représentant **28,63 ha**.

La maîtrise foncière de ces sites a un coût : celui de l'achat ou de la location, mais aussi celui de l'animation en amont et en aval. En effet, une animation foncière forte est nécessaire en amont afin de parvenir à acheter ou louer le site en question. En aval, c'est sa gestion (plan de gestion, travaux...) qui demande des financements. Cela est rendu possible par le soutien du grand public, de nos adhérents ainsi que des subventions des collectivités publiques partenaires du CEN Alsace : l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le Département du Bas-Rhin, le Département du Haut-Rhin, l'Etat (DREAL) et la Région Grand Est.

> Maitrise foncière en 2020

Commune	Lieu-dit	Principaux habitats	Type de maîtrise	Surface (ares)
Altenach, Ballersdorf, Saint-Ulrich	Blasiweiher	Etang, zone humide	Acquisition	278,54
Cleebourg	Im Neubuch	Peupleraie, zone humide	Acquisition	42,6
Erstein	Auf der Unfug	Haie forestières	Acquisition	25
Scharrachbergheim - Irmstett	Scharrachberg	Pelouse sèche	Bail emphytéotique	1130,75

> Mesures Compensatoires Environnementales et Obligations Réelles Environnementales

Type	Commune	Lieu-dit	Principaux habitats	Surface (ares)
MCE & ORE (avec bail emphytéotique)	Blaesheim	Turnipsenmatten	Zone humide	780,37 en ORE 780,37 en BE
ORE	Illkirch-Grafenstaden	Hirschbuehl	Forêt humide	606,71

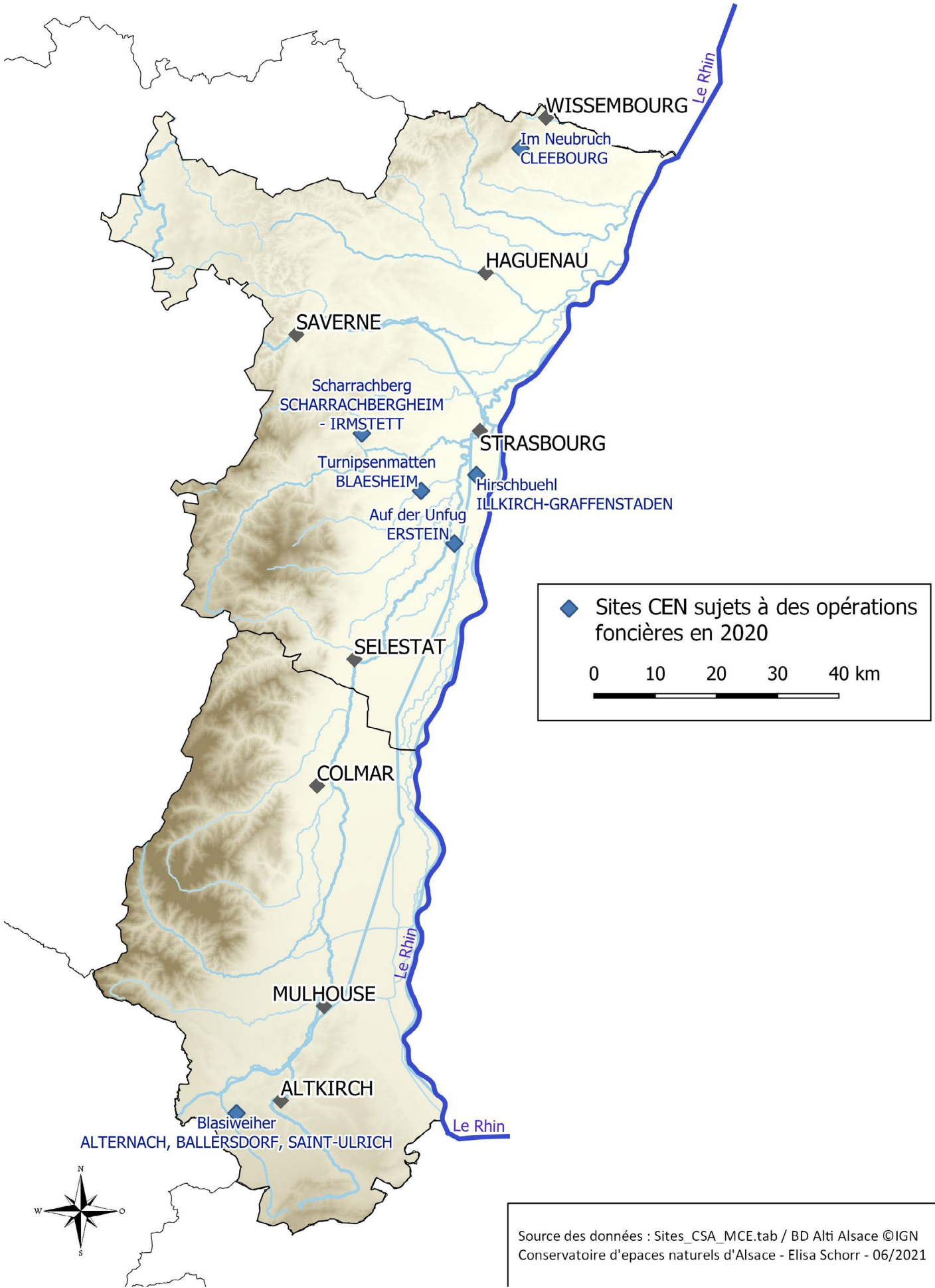
> Réserves naturelles

- Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace protège et gère également **12** réserves naturelles :
- **4** Réserves Naturelles Nationales (RNN), soit **1 036 ha** de forêts alluviales le long du Rhin confiées au CEN Alsace par l'Etat
 - **8** Réserves Naturelles Régionales (RNR), soit **479 ha** dont la gestion a été confiée au CEN Alsace par la Région Grand Est.

Ces espaces naturels remarquables font l'objet d'une protection réglementaire appliquée par le CEN Alsace. En tant que réserves naturelles, des règles spécifiques s'y appliquent comme l'interdiction de cueillir des plantes ou l'obligation de tenir son chien en laisse.

Pour les réserves naturelles régionales, de véritables missions de police et de surveillance, ainsi que de sensibilisation du public, sont menées en plus des visites guidées par les salariés du CEN Alsace, pour un total de **1 494 heures** sur les 4 RNN.

Protections foncières en 2020



Source des données : Sites_CSA_MCE.tab / BD Alti Alsace ©IGN
Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace - Elisa Schorr - 06/2021

Zoom sur les actions foncières

Les nouveaux sites protégés par le CEN Alsace en 2020

Nom : Blasiweiher
Commune : Altenach, Ballersdorf, Saint-Ulrich (68)
Superficie : 2,78 hectares
Habitats majeurs : Etang et zone humide
Espèces remarquables : Laïche souchet (*Carex bohemica*), Rainette verte (*Hyla arborea*), Cordulie à deux taches (*Epiptera bimaculata*), Triton palmé (*Lissotriton helveticus*).
Maîtrise foncière : Acquisition en pleine propriété du CEN Alsace avec une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Il s'agit d'un étang présentant une morphologie typique des étangs patrimoniaux anciens (berges en pente douce, végétation aquatique abondante) et présente des enjeux pour la conservation de la biodiversité.



Site du Blasiweiher
Photo : V. WOLF - CEN Alsace



Turnipsenmatten à Blaesheim
Photo : M. MOOCK - CEN Alsace

Nom : Turnipsenmatten
Commune : Blaesheim (67)
Superficie : 7,80 hectares
Habitats majeurs : Mégaphorbiaies embroussaillées et boisements humides.
Espèces remarquables : Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*), Locustelle tachetée (*Locustella naevia*), Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), Cuivré fuligineux (*Lycaena tityrus*), Nacré de la Sanguisorbe (*Brenthis ino*) et Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*).
Maîtrise foncière : Obligation réelle environnementale et bail emphytéotique de 99 ans.

Le site se localise dans le secteur du Bruch de l'Andlau à Blaesheim au lieu-dit Turnipsenmatten. La protection de ce site (propriété de la commune de Blaesheim) est liée à la mise en œuvre de mesures compensatoires suite à la création du champ captant d'alimentation en eaux potables de Plobsheim dont le maître d'ouvrage est l'Eurométropole de Strasbourg. Un projet de restauration écologique est en cours d'élaboration.

Nom : Im Neubruch
Commune : Cleebourg (67)
Superficie : 42,60 ares
Habitats majeurs : Peupleraie, zone humide
Espèces remarquables : Ecrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*)
Maîtrise foncière : Acquisition en pleine propriété du CEN Alsace.

Plantations irrégulières de peupliers et châtaigniers avec un petit étang artificiel en limite de propriété. Projet de renaturation en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord dans le but de préserver l'écrevisse des torrents.

Etang artificiel à Cleebourg
Photo : A. HAMM - CEN Alsace



Nom : Weichenmatten (Hirschbuehl)
Commune : Illkirch-Graffenstaden (67)
Superficie : 6,06 hectares
Habitats majeurs : Forêt humide
Espèces remarquables : Pas d'espèce remarquable observée à ce jour.
Maîtrise foncière : Obligation réelle environnementale.

Ce massif est un boisement alluvial de l'Ill situé dans le prolongement de l'ancien lit mineur du Fischgiessen, cours d'eau aujourd'hui atterrit, et qui constitue une zone humide. Il s'agit d'un boisement de feuillus de la chênaie-charmaie composé d'essences variées mais dégradé en raison de la présence d'espèces exotiques envahissantes comme l'Ailante et le Robinier faux-acacia.



ORE « Weichenmatten (Hirschbuehl) »
à Illkirch-Graffenstaden
Photo : P. GOERTZ - CEN Alsace



Scharrachberg à Scharrachbergheim-Irmstett
Photo : P. GOERTZ - CEN Alsace

Nom : Scharrachberg
Commune : Scharrachbergheim-Irmstett (67)
Superficie : 11,31 hectares
Habitats majeurs : Pelouse sèche et pinède.
Espèces remarquables : Aster amelle (*Aster amellus*), Anémone pulsatille (*Anemone pulsatilla*), Seseli des montagnes (*Seseli montanum*), Pigamon des rochers (*Thalictrum minus*), Eglantier de Jundzill (*Rosa trachyphylla*), Bruant zizi (*Emberiza ciris*), et Alouette lulu (*Lullula arborea*).
Maîtrise foncière : Bail emphytéotique de 18 ans.

A côté d'un site déjà géré par le CEN Alsace, ces parcelles se localisent sur une colline calcaire du Piémont Vosgien. Il représente un haut-lieu botanique dans le Bas-Rhin. Avant d'être locataire, le conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace organisait déjà des chantiers nature pour l'entretien du site.

Animation foncière

Les chartes Natura 2000

En 2020, le CEN Alsace a déposé plusieurs chartes Natura 2000 afin de montrer encore une fois son engagement fort pour la préservation des milieux naturels et des espèces. Bien que les engagements diffèrent pour chaque site Natura 2000, le principe de respect de la biodiversité est commun à tous, et est de facto déjà respecté par le CEN Alsace.

Ces adhésions permettront de bénéficier d'une exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2021.



Chartes Natura 2000	Département
Le haut bassin de la Moder et de ses affluents	67
Les Vosges du Nord	67
La Lauter	67
Secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin	67
Vallée du Rhin de Strasbourg à Marckolsheim	67
Ried de Colmar à Sélestat, Bas-Rhin	67
Secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Haut-Rhin	68
Ried de Colmar à Sélestat, Haut-Rhin	68
La vallée de la Doller	68



Connaître

« Mieux connaître pour mieux protéger », une maxime bien connue et dont la véracité n'est plus à prouver. C'est pourquoi le CEN Alsace s'investit tout naturellement dans l'amélioration de ses connaissances, au sens large. Appréhender la complexité biologique d'un écosystème d'un site se fait à plusieurs échelles, d'où la mise en place de différents suivis écologiques. Ces suivis ainsi que les observations naturalistes des bénévoles et de l'équipe salariée participent à alimenter la riche base de données du Conservatoire. Et ces données sont parfois des découvertes exceptionnelles ! L'échange et le partage de ces connaissances est également primordial.

Suivis écologiques

Contribution à l'évaluation de l'impact du pâturage dans les réserves naturelles régionales (RNR) :

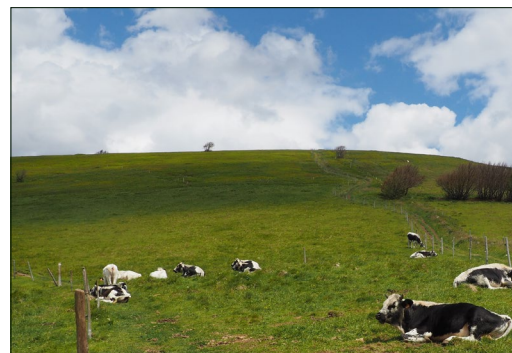
- RNR des Hautes-Chaumes du Rothenbach, à Wildenstein
- RNR des Collines de Rouffach (secteur Bollenberg), à Rouffach

En 2020, le CEN Alsace a accueilli Clara CAZENAVE, étudiante en deuxième année de Master Biodiversité, Écologie et Évolution à l'Université Paris-Saclay, pour un stage de 6 mois visant à élaborer un protocole de suivi de l'impact du pâturage. Le protocole a été appliqué sur deux RNR : 48 placettes de suivi ont été mises en place dans la réserve naturelle des Hautes-Chaumes du Rothenbach et 18 placettes dans celle des collines de Rouffach (secteur Bollenberg).

Un suivi technique du pâturage, à renouveler chaque année, a été instauré sur les placettes afin de mesurer les 4 indicateurs retenus :

- l'embroussaillage,
- l'impact sur la strate ligneuse,
- le prélèvement herbacé,
- la fréquentation par les vaches ou moutons.

Un état initial de la végétation a aussi été réalisé par le biais de relevés phytosociologiques et de comptages des espèces patrimoniales ciblées par la gestion présentes au sein des placettes.



Pâturage sur les Hautes-Chaumes du Rothenbach.
Photo : D. SCHLAEFLIN - CEN Alsace

Suivi écologique des espèces cibles de la flore

• Réserve naturelle régionale du Bastberg à Bouxwiller

Le plan de gestion de la réserve (2018-2027) prévoit le suivi des populations de quatre espèces floristiques patrimoniales, afin d'améliorer les connaissances sur ces espèces mais aussi d'évaluer l'impact de la gestion. Le premier suivi a été réalisé en 2020, posant en quelque sorte un état initial standardisé. Les quatre espèces concernées sont :

- l'Anémone pulsatile (*Anemone pulsatilla*) ;
- la Gentiane ciliée (*Gentianopsis ciliata*) ;
- l'Odontites jaune (*Odontites luteus*) ;
- l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*).

> Avec plus de 3000 pieds comptabilisés, l'état de conservation de l'Odontites jaune (*Odontites luteus*) est très favorable en effet les populations sont vraisemblablement en nette augmentation. L'espèce semble donc profiter pleinement de la gestion mise en place.

> L'unique station d'Anémone pulsatile (*Anemone pulsatilla*) présente sur la réserve naturelle semble stable. La fauche hivernale prévue sur les pelouses lui est favorable.

> La Gentiane ciliée (*Gentianopsis ciliata*), semble en régression si l'on compare le nombre de stations observées en 2017 et en 2020. Seul un suivi sur plusieurs années permettra d'avoir une tendance fiable de l'évolution de la population.

> Enfin l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*) dont 1 seul pied était connu, n'a pas été revu depuis 2013.

Un prochain suivi programmé en 2022 permettra de confirmer ou d'infirmer des tendances.



Pied d'Anémone pulsatile en fin de floraison et fructification sur le Bastberg.
Photo : L. GRANDADAM - CEN Alsace

Quelques suivis dans les Réserves naturelles nationales (RNN)

• RNN Ile de Rhinau - Suivi de la végétation forestière

Un suivi à long terme de la végétation forestière est mis en place dans les 4 RNN rhénanes depuis les années 1990. Pour la RNN de l'Ile de Rhinau, le premier cycle de suivi a été réalisé en 2000 et en 2020, le relevé de 39 placettes a été réalisé pour un deuxième cycle. Hélas, la situation sanitaire n'a pas permis d'accueillir notre stagiaire (Antonia LANGE de la Hochschule Anhalt de BERNBURG, DE) sur toute la période initialement prévue et il reste encore du travail à réaliser en 2021 pour finir le cycle 2 et pouvoir analyser l'évolution des milieux forestiers dans la RNN.

• RNN Delta de la Sauer – Etude sur le Pélobate brun

Le Pélobate brun dans la RNN du Delta de la Sauer a bénéficié d'un focus particulier en 2020 et pour les deux années suivantes. Une thèse de la doctorante Mme Julia DAYON du CNRS de Montpellier porte en effet sur la viabilité des populations de Pélobate brun (*Pelobates fuscus*) dans la Région Grand Est. Pour cela l'étude a consisté, en 2020, en la capture marquage-recapture d'individus en phase terrestre et à des prélèvements buccaux pour analyse génétique. L'équipe de recherche a réalisé quinze prospections nocturnes au mois de juin et de juillet avec l'appui du gestionnaire de la RNN.



Pélobate brun (*Pelobates fuscus*)
Photo : JP. VACHER

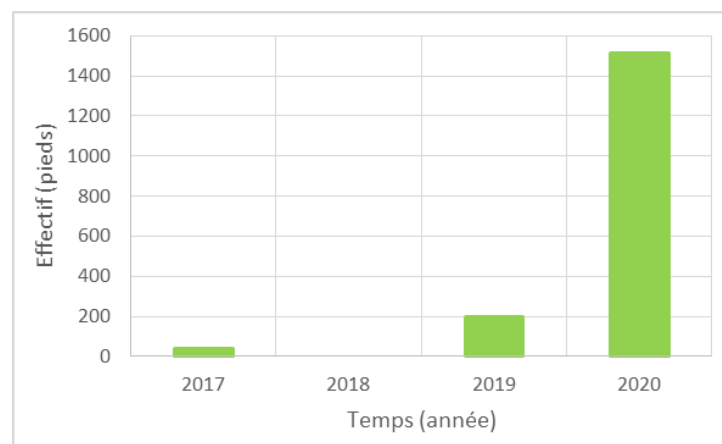


• RNN Ile de Rhinau – Inventaire ADNe des mollusques bivalves

Une prospection ADNe sur le Schaftheu concernant le groupe des bivalves a été réalisée dans le cadre du « projet d'amélioration des connaissances de la répartition d'*Unio crassus* dans le Grand Est » mené par le CEN Lorraine. Seul point d'échantillonnage de cette étude sur un bras du Rhin, le prélèvement a permis d'inventorier 7 espèces de bivalves présentes dans le Schaftheu dont l'émblématique Mulette épaisse (*Unio crassus*). Cette espèce particulièrement menacée et protégée au niveau national. Il reste maintenant à évaluer l'état de conservation de la population présente dans le Schaftheu.

• RNN Forêt d'Erstein – *Epipactis palustris*

L'*Epipactis* des marais (*Epipactis palustris*) colonise depuis quelques années les berges d'une mare prairiale dans la RNN de la Forêt d'Erstein. L'effectif de la population est en constante augmentation et offre les caractéristiques d'une colonisation exponentielle du milieu : avec 1 516 pieds dénombrés en 2020, 200 pieds en 2019 et 40 en 2017. On espère que dans quelques années cette belle orchidée des zones humides viendra également s'installer sur les berges de la nouvelle mare de la prairie !



Colonisation des berges d'une mare prairiale par l'*Epipactis* des marais dans la RNN de la Forêt d'Erstein
Photo : R. PETER - CEN Alsace

• RNN Forêt d'Offendorf – Recherche de la Grenouille des champs

La Grenouille des champs (*Rana arvalis*) est extrêmement rare dans la bande rhénane où elle est en limite d'aire de répartition. Quelques observations ponctuelles ont été réalisées ces dernières années dans la RNN de la Forêt d'Offendorf. La conservation de cette espèce, classée en danger d'extinction au niveau national, est un enjeu de taille pour la RNN. C'est pourquoi, une campagne de détection par ADNe a été menée par le CEN Alsace en 2020 avec le conseil technique de l'association BUFO. Six mares du massif forestier d'Offendorf ont été testées en mai avec pour but d'identifier les sites de reproduction de la Grenouille des champs. Hélas, l'ADNe de cette espèce n'a pas été identifié. Pour autant, on ne peut conclure de l'absence de reproduction de Grenouille des champs dans la RNN. La recherche de cette espèce rare continuera les prochaines années.

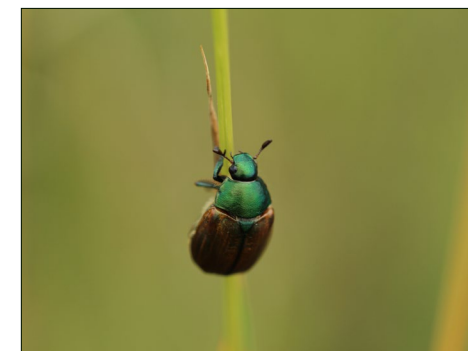
• RNN Delta de la Sauer – Inventaire des Bryophyte

Les Bryophytes (mousses et hépatiques) forment un groupe relativement peu étudié par les botanistes. Ainsi, aucun inventaire complet de ces espèces n'avait encore été réalisé dans la RNN du Delta de la Sauer, et des données anciennes étaient à mettre à jour dans les autres RNN. Par chance, le pôle RNN a pu bénéficier en 2020 de la contribution bénévole de M. Francis BICK, conseiller scientifique du CEN Alsace. Bien que les sorties aient été limitées en raison de la situation sanitaires, les prospections complémentaires portent l'inventaire des Bryophytes de la RNN du Delta de la Sauer à 111 espèces.

La base de données naturalistes du CEN Alsace

Cette base de données constitue un formidable outil pour le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace. Elle compte aujourd'hui **255 805** données faune et **125 461** données flore.

2 398 données ont été saisies en 2020 par l'équipe salariée et les bénévoles du CEN Alsace. Les données naturalistes issues du réseau naturaliste alsacien coordonné par Odonat Grand Est (Faune-alsace) enrichissent considérablement la base de données. En 2020, ce sont ainsi **32 150** données renseignées sur des sites du CEN Alsace qui ont été transmises par Odonat Grand Est.



Phyllopertha horticola
Photo : E. SCHORR - CEN Alsace

Plans de gestion 2020

• RNN du Delta de la Sauer – Démarche participative pour le renouvellement du Plan de Gestion

Pour le renouvellement du plan de gestion de la RNN du Delta de la Sauer, le CEN Alsace a bénéficié du travail d'Angela OSORIO, doctorante au laboratoire Image Ville Environnement (LIVE) de l'université de Strasbourg, dans le cadre de sa thèse « Elaborer, déployer et adapter la gestion des sites restaurés de la bande rhénane. Construction d'une méthodologie adaptative et participative ».

Son implication a consisté en l'élaboration d'une démarche participative via un questionnaire en ligne. Celui-ci a été diffusé aux membres du comité consultatif avec pour objectif de compléter l'évaluation de la gestion antérieure et de coconstruire la nouvelle arborescence. Les points qui en ressortent feront l'objet d'une réflexion approfondie en 2021 en préparation du plan de gestion.

• RNN de la Forêt d'Offendorf

Suite au renouvellement du plan de gestion de la RNN de la Forêt d'Offendorf, un passage en Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) a eu lieu le 15 septembre 2020.

En 2020, **11 plans de gestion** ont été réalisés par l'équipe professionnelle du CEN Alsace en lien avec les conservateurs bénévoles et les référents territoriaux. Ces plans ont été examinés par les membres du Conseil scientifique du CEN Alsace puis validés par le Conseil d'administration.

A noter qu'une réflexion plus globale a été menée sur l'élaboration et le renouvellement des plans de gestion. Dorénavant, en dehors des réserves naturelles nationales, la durée des plans de gestion devient effective sur une période de 10 ans. Les plans de gestion en cours de validité sont prolongés de manière à ce que la durée totale du plan de gestion soit de 10 années. Enfin, lorsque la période du plan de gestion est échue, les principes de gestion rédigés restent en vigueur en attendant leur renouvellement.



• Sites de la Doller à Schweighouse-Thann et Burnhaupt-le-Bas (68)

D'une superficie de 28,37 ha, les espaces naturels protégés par le conservatoire le long de la Doller sont composés de trois sites : l'Obere Breitenwasen et le Haegle à Schweighouse-Thann, ainsi que le Hoellenweg à Burnhaupt-le-Bas.

Le Haegle et l'Obere Breitenwasen, propriétés du Département du Haut-Rhin et confiés en gestion en 1990, ont fait l'objet de lourds travaux de renaturation entre 1988 et 1996. L'objectif était de créer un milieu alluvial propice à la faune et notamment au Castor d'Eurasie mais également de reconstituer des roselières et des prairies naturelles.

Les sites de la Doller sont aujourd'hui constitués d'une mosaïque d'habitats : mares phréatiques, boisements alluviaux, prairies de fauche, etc. Cette diversité d'habitats est notamment rendue possible par les crues de la Doller qui façonnent bancs de graviers et annexes hydrauliques et permettent le développement d'une faune et d'une flore riches et variées. Notons par exemple la présence du Castor d'Eurasie (*Castor fiber*), du Criquet des Roseaux (*Mecostethus parapleurus*) ou encore de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*).

La flore n'est pas en reste, avec 308 espèces recensées, dont la Morène (*Hydrocharis morsus-ranae*), la Grande douve (*Ranunculus lingua*), la Marsilée à quatre feuilles (*Marsilea quadrifolia*) ou encore la belle Epipactis des marais (*Epipactis palustris*).



La Doller / Photo : A. MULLER - CEN Alsace



Site Neudorfel à Dambach, Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)
Photos : L. GRANDADAM - CEN Alsace

• Neudoerfel à Dambach (67)

La tourbière du Neudoerfel est l'une des plus remarquables des Vosges du Nord de par son âge et la profondeur de tourbe qu'elle abrite. Malgré de nombreuses dégradations (incendies, fauche intensive, exploitation de la tourbe, drainage...), les milieux présentent encore aujourd'hui un intérêt écologique exceptionnel pour de nombreuses espèces patrimoniales.

Le précédent plan de gestion (2012-2019) a fait l'objet d'une évaluation permettant de réorienter les mesures de gestion. Le nouveau plan de gestion (2021-2030) priorise ainsi la maîtrise foncière en ciblant des secteurs prioritaires afin d'assurer une gestion cohérente de l'ensemble du milieu mais également des parcelles les plus sensibles d'un point de vue écologique où des espèces patrimoniales de la flore sont présentes.

Le plan de gestion prévoit le maintien voire le rétablissement de zones tourbeuses ouvertes où une lutte contre les espèces exotiques envahissantes et notamment le Solidage géant (*Solidago gigantea*) sera nécessaire. Les habitats forestiers et aquatiques en bon état de conservation seront laissés en libre évolution.

• Jesselsberg à Soultz-les-Bains (67)



Pâturage sur le site Jesselsberg à Soultz-les-Bains
Photos : L. GRANDADAM et P. GOERTZ - CEN Alsace

La colline du Jesselsberg est située au sud du village de Soultz-les-Bains, au sein d'une zone de préemption « Espace naturel sensible » mise en place par le Conseil Départemental du Bas-Rhin pour favoriser la protection des milieux naturels remarquables de la colline. En effet, le Jesselsberg fait partie de ces collines dites sèches qui parsèment le Piémont vosgien et dont la diversité écologique est remarquable.

On y retrouve de nombreuses espèces de plantes typiques des milieux secs et chauds, comme de nombreuses orchidées. Cette profusion de fleurs est une véritable aubaine pour les insectes et on retrouve de nombreux papillons sur ce site. La protection de colline du Jesselsberg est le résultat d'une volonté locale forte de restaurer ces milieux exceptionnels et de préserver la biodiversité.

Dans la continuité du précédent plan de gestion, le nouveau document prévoit la poursuite des travaux de restauration des milieux ouverts thermophiles en incluant l'amélioration du corridor écologique sur la colline. L'entretien par pâturage expérimental ovin et caprin est l'une des originalités de ce site. Une mare permanente sera également créée en lien avec la source naturelle qui s'échappe de la colline, ce milieu aquatique permettra d'accueillir une biodiversité spécifique originale sur une colline sèche. L'amélioration de l'accueil du public est également un objectif de ce plan de gestion.

• Ancienne carrière de Lembach (67)

Cet espace naturel protégé a été acquis récemment par le conservatoire en 2019, il est composé de deux anciennes carrières de calcaire dont l'exploitation passée explique la topographie très particulière du site : falaises abruptes et portions de collines pentues se succèdent, créant des milieux ensoleillés (orientés au sud) très secs. Ces conditions particulièrement originales pour les Vosges du Nord attirent une biodiversité remarquable.

La diversité des habitats et micro-habitats (pierriers, souches, pentes sablonneuses...) permet la coexistence de nombreuses espèces d'insectes. C'est notamment le cas des hyménoptères (abeilles, guêpes, bourdons...) où pas moins de 181 espèces ont été inventoriées notamment grâce à l'implication du conservateur bénévole, naturaliste passionné.

Le plan de gestion prévoit le maintien des milieux ouverts entretenus récemment par le groupe local des bénévoles actifs. La lutte contre plusieurs espèces exotiques envahissantes est également un point prioritaire. Le nettoyage, la sécurisation et l'aménagement de la carrière sont prévues, ainsi que la sensibilisation du public.



Ancienne carrière de Lembach, *Chrysura hybrida*
Photos : L. GRANDADAM - CEN Alsace



• Holiesel à Rosenwiller (67)

Deux collines calcaires, le Berg et le Holiesel, composent l'espace naturel géré par le conservatoire à Rosenwiller qui constitue un réservoir de biodiversité clé du corridor national des milieux thermophiles. Les milieux ouverts résultent en grande partie d'un agropastoralisme traditionnel aujourd'hui abandonné. Ainsi, ces milieux tendent depuis de nombreuses années à se refermer...

Depuis 1993, le conservatoire mène des travaux d'entretien et de restauration qui ont permis le rétablissement d'un paysage typique des collines sèches. Le site présente une importante diversité de milieux ouverts thermophiles ; les habitats ouverts se déclinent en de nombreux faciès selon la pente ou l'exposition des prairies. Parmi eux, "les coteaux" présentent une aridité extrême et des affleurements rocheux remarquables.

Le plan de gestion réalisé en 2020 prévoit des travaux de restauration des milieux ouverts thermophiles (coteaux, pelouses sèches) et d'un corridor écologique entre les deux collines. Certaines stations botaniques exceptionnelles font également l'objet d'une attention particulière.



Site Holiesel à Rosenwiller, affleurements rocheux
Photos : L. GRANDADAM et P. GOERTZ - CEN Alsace

• Dorenberg à Bernardswiller (67)

Bien que de taille réduite (2,84 ha), le Dorenberg abrite une mosaïque de milieux ouverts et fermés très complexe, formant ainsi plus de 2,4 km de lisières. Les milieux humides (mares temporaires, prairies humides) sont remarquables de par leur localisation au sein des collines sèches du Piémont vosgien et offrent des zones d'alimentation, de repos et de reproduction à de nombreuses espèces des milieux humides et aquatiques comme le Triton crêté (*Triturus cristatus*) ou le Leste sauvage (*Lestes barbarus*).

Les milieux ouverts sont composés principalement de prairies dont l'humidité du sol est variable localement, abritant d'importantes stations d'Orchis grenouille (*Coeloglossum viride*), espèce considérée « en danger » (EN) sur la Liste rouge d'Alsace.

Ce plan de gestion prévoit le maintien du bon état écologique des habitats présents (entretien par la fauche des milieux ouverts et maintien de l'ensoleillement des mares). Les espèces exotiques envahissantes, et notamment le Solidage géant (*Solidago gigantea*) sont l'une des principales menaces pesant sur le site et leur gestion est donc primordiale. La protection du site par le renforcement des haies périphériques est également prévue.



Site Dorenberg à Bernardswiller,
Orchis grenouille (*Coeloglossum viride*)
Photos : L. GRANDADAM - CEN Alsace

• Réserve naturelle régionale de l'Im Berg à Tagolsheim (68)

La réserve naturelle régionale (RNR) de l'Im Berg à Tagolsheim est composée d'une pelouse sèche calcaire, ainsi que d'une chênaie-charmaie thermophile avec sous-bois de Buis (*Buxus sempervirens*), de fourrés arbustifs, et d'affleurements rocheux.

Malgré sa petite superficie (1,7 ha), elle présente une diversité d'espèces liées à ces milieux thermophiles, notamment l'Aster amelle (*Aster amellus*), l'Épiaire d'Allemagne (*Stachys germanica*), ainsi que plusieurs espèces d'Orchidées telles que l'Orchis brûlé (*Neotinea ustulata*) notée « vulnérable (VU) » sur la Liste rouge alsacienne, l'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*), l'Orchis militaire (*Orchis militaris*), ou encore l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) notés en « Préoccupation mineure (LC) ». Cette diversité floristique s'accompagne d'une belle diversité faunistique notamment pour l'entomofaune et l'avifaune.



Réserve naturelle régionale de l'Im Berg à Tagolsheim
Photo : L. DIETRICH - CEN Alsace

Des travaux d'entretien par la fauche et le débroussaillage permettent de garder le bon état écologique de la pelouse sèche.

Des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes sont également en cours afin de les éliminer au long terme, notamment le Solidage géant (*Solidago gigantea*), le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), le Cotonéaster rampant (*Cotoneaster horizontalis*), ainsi qu'une station de Figuier (*Ficus carica*) qui tend à devenir invasive.



Orchis bouc
(*Himantoglossum hircinum*)
Photo : E. SCHORR - CEN Alsace

Programmes et études du CEN Alsace

• Déclinaison Régionale Alsace du Plan national d'actions en faveur des *Maculinea*

Depuis 2016, le CEN Alsace est désigné comme animateur de la déclinaison alsacienne du Plan national d'actions (PNA) en faveur des *Maculinea*. Ce plan vise la conservation des 4 taxons présents en Alsace, à savoir :

- l'**Azuré de la croisette**, *Maculinea alcon rebeli* (Hirschke, 1905)
- l'**Azuré du serpolet**, *Maculinea arion* (Linnaeus, 1758)
- l'**Azuré des paluds**, *Maculinea nausithous* (Bergsträsser, 1779)
- l'**Azuré de la sanguisorbe**, *Maculinea teleius* (Bergsträsser, 1779)



Azuré du Serpolet (*Maculinea arion*)
Photo : E. SCHORR - CEN Alsace



En 2020, les actions ont particulièrement visées l'**Azuré du Serpolet** et les **Azurés liés à la Sanguisorbe** (Azuré des paluds et Azuré de la sanguisorbe).

• Pour l'**Azuré du Serpolet** :

Des prospections de terrain ont été réalisées sur les stations d'Azuré du serpolet du Jura Alsaciens citées dans le PRA *Maculinea* et sur quelques terrains potentiellement favorables à l'espèce. Ces prospections réalisées au mois de juillet ont permis d'observer quelques individus dans le secteur de Kiffis mais également sur des stations récemment signalées (sur faune-alsace) dans les Vosges.

• Pour l'**Azuré des paluds** et pour l'**Azuré de la Sanguisorbe** :

Concernant les Azurés liés à la sanguisorbe, le travail a consisté en un bilan des connaissances sur les sites gérés par le CEN Alsace où ces espèces sont connus. Le bilan a repris de nombreux éléments : années d'observation, nombre d'individus, évolution et état de conservation de la population, gestion actuelle, etc. S'en est suivi un travail de concertation avec les techni-

ciens référents afin d'ajuster finement la gestion. Un suivi du repiquage de la Sanguisorbe officinale réalisé en 2013 à Wissembourg a également été réalisé. Cette expérience présente des résultats plutôt favorables puisque la Sanguisorbe officinale fleurie sur deux des trois stations ayant fait l'objet de repiquage en 2013.

• **Déclinaison Régionale Grand Est du Plan national d'actions en faveur des Papillons de Jour**

La rédaction de la déclinaison Grand Est du PNA Papillons de jour a été initiée en 2018 par le CEN Lorraine, le CEN Champagne-Ardenne et le CEN Alsace.

Ce travail a permis la réalisation de la liste des Rhopalocères et Zygènes du Grand Est (2018), de la liste des espèces qui intégreront la déclinaison Grand Est du PNA (2019), ainsi que la rédaction du document (2020). La déclinaison Grand Est du PNA Papillons de jour a été réalisée sous forme de fiches.

Ainsi, plusieurs types de fiches (acteur, espèce, protocole, territoire, action) ont été réalisés et pourront être continuellement amendées. Ce travail devrait être présenté au CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel) en 2021.



Nacré de la Sanguisorbe (*Brenthis ino*)
Photo : L. DIETRICH - CEN Alsace



Projets transfrontaliers

• **Projet Interreg Espèces animales en danger**

Sous l'impulsion du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, le projet INTERREG Espèces animales en danger au sein de la Réserve de biosphère transfrontalière (RBT) Vosges du Nord – Pfälzerwald a vu le jour et a été adopté en juin 2020 pour une durée de trois ans.

L'enjeu est la sauvegarde de l'Ecrevisse des torrents, de l'Azuré des paluds et de l'Azuré de la sanguisorbe, des chauves-souris anthropophiles (principalement le Grand murin) ainsi que la préservation de leurs habitats.

La participation du CEN Alsace à ce projet ne concernera que le volet *Maculinea*, pour lequel il travaillera aux côtés du SYCOPARC et du GNOR (Gesellschaft für Naturschutz und Ornithologie Rheinland-Pfalz) qui interviendra sur le territoire allemand.

Les objectifs du Conservatoire dans ce programme sont :

- Améliorer la connaissance : localiser les stations d'Azuré des paluds et d'Azuré de la Sanguisorbe, localiser les prairies à Sanguisorbe officinale, caractériser les prairies (méthode phytosociologique) ;
- Préserver par la maîtrise foncière (acquisition, bail, ORE, ...) les stations d'azurés afin de mettre en œuvre une gestion favorable et créer un corridor écologique d'habitats favorables à ces espèces ;
- Restaurer des habitats favorables afin de compléter le corridor écologique

En 2020, les actions du projet ont consisté à l'actualisation des connaissances (répartition de la sanguisorbe, sites potentiellement favorables, stations d'azuré) et à la caractérisation des prairies de la vallée de la Sauer.



Azuré des paluds (*Maculinea nausithous*) sur Sanguisorbe (*Sanguisorba officinale*)
Photo : A. MULLER - CEN Alsace



UNION EUROPÉENNE

Dépasser les frontières, projet après projet / Der Oberrhein wächst zusammen : mit jedem Projekt

Fonds européen de développement régional (FEDER)

Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)





Gérer

La gestion des milieux naturels est définie par des plans de gestion. Ces documents, réalisés par l'équipe scientifique, se basent sur les connaissances des espèces et du fonctionnement des milieux naturels. Chaque site est différent et va être géré en fonction des enjeux biologiques, mais aussi d'autres enjeux liés par exemple aux activités humaines sur le site ou aux limites d'ordre économique. La gestion est mise en œuvre par l'équipe des techniciens Protection et Gestion des Espaces Naturels (PGEN) et des Conservateurs bénévoles. La gestion menée par le CEN Alsace permet de conserver, voire d'améliorer, la qualité écologique des milieux qu'il protège.

La gestion des sites conventionnés

Pour ses programmes d'actions et pour leur animation (hors réserves naturelles nationales), le CEN Alsace bénéficie de subventions de la part de ses partenaires : l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le Conseil Départemental du Bas-Rhin, le Conseil Départemental du Haut-Rhin et la Région Grand Est pour la gestion courante des sites. Un programme annuel de gestion est établi pour chaque secteur conventionné.

Le CEN Alsace met en œuvre les travaux d'entretien des sites en combinant une large palette d'interventions :

- Gestion en régie interne par les techniciens PGEN et les Conservateurs bénévoles ;
- Convention de gestion avec d'autres acteurs du territoire (agriculteurs) ;
- Contrat de prestation avec des structures d'insertion et des entreprises ;
- Organisation de chantiers nature avec des bénévoles.

La gestion courante des sites

• Conventions et prestations en 2020

Le CEN Alsace associe directement les acteurs locaux à la gestion des espaces naturels. C'est pourquoi des conventions et des prestations sont mises en place avec des intervenants extérieurs (agriculteurs partenaires, associations, structures d'insertions, entreprises spécialisées...).

En 2020, **131 agriculteurs partenaires** agissent à nos côtés pour la préservation du patrimoine naturel alsacien. Ce sont ainsi **176 conventions** qui ont été passées avec ces acteurs locaux pour des travaux d'entretien divers (principalement fauche des prairies et entretien des lisières).

Le CEN Alsace fait particulièrement appel aux structures de l'économie sociale et solidaire pour réaliser des travaux de gestion particuliers (reméandrage de cours d'eau, réouverture de milieux...).

La gestion courante de nos milieux naturels se fait également grâce à des chantiers nature organisés tout au long de l'année et ouverts à tous (voir la rubrique « **Les chantiers nature** »).

• La gestion des réserves naturelles

Les réserves naturelles font l'objet de travaux d'entretien courants conséquents. Ces travaux peuvent être de natures très variables : entretien des milieux naturels (fauche d'exportation des clairières de la RNR du Hardtwald à Heiteren, entretien des pelouses sèches par pâturage et fauche dans la RNR des collines de Rouffach, entretien des mares et des milieux ouverts dans les réserves naturelles rhénanes), lutte contre les espèces exotiques envahissantes, sécurisation de la fréquentation et des sentiers...

RNN du Delta de la Sauer - Entretien de saules têtards pour la conservation du patrimoine paysager



Du lundi 28 septembre au vendredi 2 octobre, le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace – gestionnaire du site – est intervenu dans la Réserve Naturelle Nationale du Delta de la Sauer pour élaguer des saules têtards. Plus de 200 saules ont été entretenus au Sud du Bois de Munchhausen et le long du bras Creil. La Réserve Naturelle du Delta de la Sauer abrite encore de nombreux saules têtards, véritables témoins du passé qui nous racontent les liens forts qui existaient alors entre les hommes et la forêt du Rhin.

Depuis plusieurs années, un programme de gestion est mis en œuvre dans la Réserve Naturelle afin d'assurer leur conservation. Ces travaux forestiers peuvent paraître impressionnants. Ils sont pourtant essentiels au maintien du patrimoine paysager et à la biodiversité du site.



Saule têtard après élagage
Photos : M. DISS - CEN Alsace

Au printemps prochain, de nombreux brins vigoureux réapparaîtront et les saules têtards prendront alors l'apparence d'une drôle de tête chevelue, d'où leur nom alsacien de « Kopfweide ». En dehors de ces saulaies, tous les milieux forestiers de la Réserve Naturelle évoluent librement sans intervention sylvicole.

Les travaux, réalisés en concertation avec la commune de Munchhausen, ont bénéficié du soutien financier de la DREAL Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

RNR de l'Im Berg à Tagolsheim

Pour des raisons sanitaires (présence de *Sphaeropsis sapinea*, un champignon provoquant le dépérissement des Pins), des Pins sylvestres (*Pinus sylvestris*) ont été coupés en 2019 dans la réserve naturelle régionale de l'Im Berg à Tagolsheim.

L'action s'est poursuivie en 2020 avec la coupe des derniers Pins en début d'année. Cette action permet par la même occasion d'augmenter l'ensoleillement de la pelouse sèche actuelle.

Coupe de Pins dans la RNR à Tagolsheim
Photos : V. WOLF - CEN Alsace





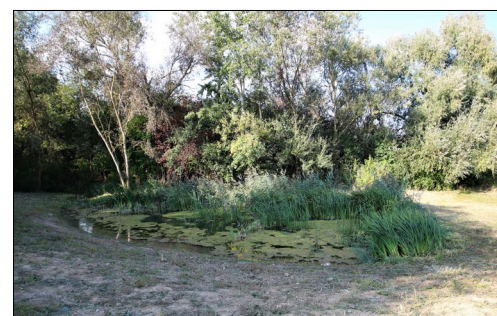
Travaux de renaturation

• Plan régional d'actions en faveur des mares (PRAM)

Le Plan Régional d'Actions en faveur des Mares a pour objectifs d'améliorer les connaissances sur ces milieux, d'agir pour leur conservation (création ou restauration de mares) et de sensibiliser les différents acteurs du territoire ainsi que le grand public.

En parallèle des sites déjà inscrits dans le PRAM, plusieurs projets de création et de renaturation de mares sur le réseau des sites gérés et protégés par le CEN Alsace ont été étudiés en 2020 en prévision du dépôt, en 2021, d'un AMI «trame verte et bleue» dans le cadre du programme d'actions en faveur des mares (PRAM) du Grand Est. Les sites concernés par ce travail sont : Ried à Eschau, Les Norates à Montreux-Vieux, Hinten den Reben à Wahlbach, Aeussere Eck à Schlierbach, Morgenweide à Saint-Louis, Horgiessen à Berghheim, Grabentheiler à Rossfeld, Boehlmatten à Obenheim.

Par exemple, sur le site du Obere Matten à Gerstheim, une nouvelle mare a été créée dans le cadre du PRAM :



Obernai - Buehl : aperçu de la mare restaurée dans le cadre du PRAM en 2019
Photos : P. GOERTZ - CEN Alsace



Gerstheim - Obere Matten : présentation de la mare PRAM au Conseil Municipal.
Photos : P. GOERTZ - CEN Alsace

• Restauration de la fonctionnalité alluviale sur un site de la Moder à Wingen-sur-Moder

Ce site acquis en 2019 fait l'objet d'une opération pilote de restauration d'un biotope alluvial dans le cadre du partenariat avec le Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA).

La première phase de restauration, consacrée à la remise en état de ce site fortement artificialisé s'est déroulée au mois d'octobre 2020. Les travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDEA pour le compte de la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre.

La seconde phase est programmée à l'automne 2021. Elle prévoit le démantèlement d'un ouvrage hydraulique sur la Moder qui constituent une importante rupture de continuité écologique et sédimentaire, la restauration du profil en long de la Moder sur la zone amont, la création d'une annexe hydraulique à caractère naturel et les travaux de finition.



Aperçu pendant et après les travaux à Wingen-sur-Moder
Photo L. DIETRICH - CEN Alsace



• Réhabilitation écologique des anciens bassins MDPa à Fessenheim et Blodelsheim

Pour le projet de réhabilitation des anciens bassins de stockage des saumures sur l'île du Rhin à Fessenheim et Blodelsheim, le projet s'est poursuivi avec l'élaboration de l'avant-projet définitif, tant pour l'aménagement des anciens bassins (ouvrages, terrassement), que la prise d'eau et des équipements pour l'accueil du public.

Pour définition précise des habitats projetés, une analyse des exigences écologiques des espèces cibles et des caractéristiques des habitats cibles a permis d'identifier les principaux facteurs à prendre en compte à l'échelle du projet.

Ce travail a ensuite été présenté et discuté avec un large groupe de naturaliste pour définir la répartition spatiale entre les différents types d'habitats (plan d'eau, chenaux, roselières à différents degrés d'humidité, cariçaies) et la gestion saisonnière des niveaux d'eau dans les différents bassins.

Pour rappel, ce projet est mis en œuvre par la Communauté de Commune Pays Rhin-Brisach (maître d'ouvrage), Électricité de France (propriétaire et maître d'ouvrage de la prise d'eau), le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace (initiateur du projet et gestionnaire des terrains EDF) et la Commune de Fessenheim (propriétaire de l'aire d'accueil).

Il est financé dans le cadre du dispositif Trame Verte et Bleu du Grand Est pour un coût évalué à 2,5 M €. La mise en eau des bassins est prévue en 2022.



Vue aérienne des bassins n°3 et 4, mission drone du 7 février 2020, Cabinet Schaller-Roth-Simler.

• Projet de restauration à Chavannes sur l'étang

À Chavannes-sur-l'Étang, le CEN Alsace a confié au bureau d'études Fluvial.IS une étude d'avant-projet dont le but est de définir des travaux de renaturation des étangs propriétés du CEN Alsace pour l'amélioration du fonctionnement alluvial de la Gruebaine et l'optimisation des sites pour les habitats et les espèces remarquables.

Des diagnostics hydrologiques, hydrogéomorphologie et écologiques ont servis à définir un avant-projet sommaire de travaux qui devra être validé par le Comité de pilotage en 2021 dès que possible (COVID).



Cette étude a été réalisée en lien étroit avec l'EPAGE Lague, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la DREAL Grand Est. Elle a été financée dans le cadre du dispositif Trame Verte et Bleue du Grand Est.

Les deux photos ci-contre illustrent la forte réaction de la Gruebaine aux événements orageux. Certains étangs du CEN Alsace aménagés dans le lit majeur font obstacles à l'écoulement naturel des crues et auraient vocation à être transformés en zones humides alimentées par les débordements de la Gruebaine.



Le lit de la Gruebaine à l'aval de l'étang du Milieu entre le 17 et le 24 juin 2020.
Photo L. DIETRICH - CEN Alsace

• **RNN de la Forêt d’Erstein – Création de mare dans la prairie restaurée**

Après le réensemencement participatif de la prairie pour les 30 ans de la RNN en 2019, la restauration de cette ancienne prairie alluviale continue en 2020. Une mare a été créée dans une ancienne dépression et une butte thermophile a été aménagée. Les travaux ont été conduits pendant une semaine par l’entreprise Nature et Techniques en mars 2020. Les pourtours de la mare et la butte thermophile ont été ensemencés en interne. Dès l’été, les premières pontes de Rainette verte (*Hyla arborea*) ont été observées et les premières Characées (*Chara sp.*) se sont installées.

Quant à la prairie restaurée en 2019, le résultat visuel est impressionnant. En 2020, l’ancienne prairie des Missenheimermatten est bien revenue à la vie après plus de 35 ans d’occupation des peupliers de culture...



RNN de la Forêt d’Erstein : Mare et prairie restaurée.
Photo V. SCHOENFELDER - CEN Alsace

• **Les contrats Natura 2000**

La politique Natura 2000 permet au CEN Alsace de déposer des contrats Natura 2000 pour la gestion de ces espaces naturels d’intérêt communautaire ou abritant des espèces d’intérêt communautaire. Ces contrats Natura 2000 sont cofinancés par l’Etat (47%) et par l’Union Européenne avec le Fond Européen Agricole pour le Développement rural (FEADER – 53%).



En 2020, aucun nouveau contrat Natura 2000 n’a été déposé, cependant, de nombreuses actions ont pu être réalisées dans le cadre des contrats Natura 2000 en cours :

- Entretien des lisières à Wissembourg ;
- Entretien de milieux ouverts par fauche ou débroussaillage à Hirtzfelden, Heiteren, Sélestat, Wissembourg, Rouffach ;
- Pâturage ovin sur les pelouses à Rouffach ;
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes à Chalampé, Kembs et Rosenau et Dambach ;
- Entretien des pelouses sèches à Vogelgrun, Chalampé, Petit-Landau, Kembs et Rosenau ;
- Coupe des refus du pâturage ovin à Fessenheim.

Par ailleurs, les travaux prévus dans le cadre de deux contrats Natura 2020 ont été achevés en 2019 ainsi, suite aux réunions de terrain de réception des travaux réalisés avec la DDT, les demandes de paiement ont pu être effectuées.

Communes	Intitulé du contrat	Actions à réaliser	Budget total
Diebolsheim (67)	Réouverture de milieux ouverts humides	Dégagement d’un fossé végétal Coupe de ligneux avec dessouchages ponctuels Entretien de lisières	10 788,00 €
Rouffach (68)	Décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec	Décapage et évacuation de matériaux exogènes	7 776,00 €



Valoriser

La valorisation des actions du Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace passe par la sensibilisation des publics. La sensibilisation du grand public à la nature et à l'environnement, la mise en avant des actions du CEN Alsace auprès des autres associations, le partage des données et études scientifiques réalisées par le CEN Alsace au monde scientifique... toutes ces actions sont indispensables à la pérennisation de la protection de la nature dans sa globalité.

Revue de presse

L'année particulière de 2020 a freiné les activités du Conservatoire, mais on compte tout de même **59** articles, reportages, annonces... faisant référence au CEN Alsace. La majorité de ces références ont été publiées dans les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA), le journal l'Alsace, et l'Ami Hebdo.

Les Conservateurs bénévoles jouent un rôle important concernant les mentions dans la presse. En effet, nombreux sont ceux qui contactent la presse locale afin d'informer d'un chantier nature à venir ou de rédiger un article décrivant le chantier. Les journalistes assistent parfois même aux chantiers nature sur l'invitation du Conservateur bénévole.

Les bénévoles permettent au CEN Alsace de s'inscrire dans la vie médiatique alsacienne. Les visites guidées des Réserves Naturelles Nationales sont également relayées par la presse.

Publications



Comme chaque année, le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace met à disposition un calendrier des Chantiers nature et Visites guidées. Au total, 4 500 tirages ont été effectués, dont 1 700 pour nos membres. Un exemplaire est également consultable sur notre site internet !

Plusieurs outils de communication ont permis de multiplier les réseaux pour le partage du programme des Chantiers nature et Visites guidées, notamment avec le site web, la page Facebook, ainsi qu'à travers les programmes et les partenaires du CEN Alsace. Ce programme a également été intégré au calendrier des Sorties natures d'Alsace Nature ainsi que dans ceux de certaines structures locales (Maisons de la nature par exemple).

En 2019, le CEN Alsace a participé à l'élaboration du Livre-réseau « A la découverte des sites remarquables » publié par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Le livre est en vente depuis mars 2020.

Communication numérique



Le **site internet du CEN Alsace** est régulièrement mis à jour et permet d'accéder à de nombreuses informations et documents sur nos actions, notre fonctionnement, les chantiers nature et visites guidées, les projets... mais aussi un système d'adhésion en ligne ! N'hésitez pas à faire un tour sur notre site : <https://www.conservatoire-sites-alsaciens.eu/>

En 2020, les premières éditions de la **lettre d'informations électronique** du CEN Alsace sont sorties ! Suite aux propositions pour donner un nom à cette lettre d'information électronique, le « Truly » a été retenu. Ce nom est donné en dialecte au Courlis cendré, en référence à son cri. C'est aussi une référence aux tous premiers sites du CEN Alsace, dans le Ried de Herbsheim, notamment la Belle Source, d'où s'écoule le « Trulygraben ».

Un compte **Instagram** a également été créé : @cen_alsace



Nouvelle charte pour le flyer

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace a revu ses différents supports de communications pour les adapter à la charte graphique des Conservatoires d'espaces naturels. Suite à la refonte du site web, ainsi que d'un nouveau design pour le Programme des chantiers nature et visites guidées, nous avons mis à jour notre flyer de présentation en 2020 !



Visites guidées et sorties nature

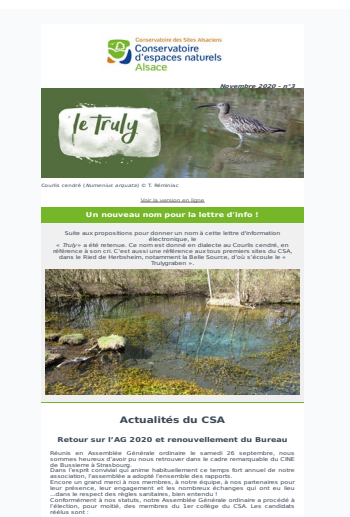
Pour sensibiliser le public aux richesses de notre patrimoine naturel, quoi de mieux que d'aller voir par soi-même ? Les visites guidées et autres sorties nature permettent de découvrir ces trésors directement sur le terrain.

Les visites guidées dans les Réserves naturelles nationales

Malgré quelques annulations lors du premier confinement, les visites guidées dans les RNN ont été pour la plupart maintenues. Conformément à la réglementation, les sorties ont été adaptées aux consignes sanitaires en vigueur avec un maximum autorisé de 9 personnes. Pour satisfaire la demande élevée avec un seuil de participants limités, le CEN Alsace a ajouté 2 visites guidées grand public supplémentaire à son programme du mois d'août. Ainsi, **348 personnes** ont malgré tout pu découvrir le patrimoine naturel rhénan en 2020.

Accueil de 113 étudiants de l'ENGEES

Le jeudi 24 septembre nous avons accueilli 113 élèves ingénieurs de l'ENGEES de première année, lors de leur semaine découverte, dans la réserve naturelle nationale d'Offendorf.





Le protocole sanitaire a été respecté par la mise en place d’une rotation entre différentes activités sur la journée : visite guidée de la passe à poisson de Gambsheim et du Woerth de Lauterbourg, soit 4 groupes d’une trentaine d’élèves et déclaration faite par l’ENGES, organisme formateur, aux services préfectoraux et à la commune.

Intervention du lycée de Wintzenheim dans la RNR à Heiteren

Malgré les conditions sanitaires, il faut noter la tenue de plusieurs dizaines de TP avec les élèves, principalement du lycée de Wintzenheim.

Le 15 décembre 2020, une vingtaine d’étudiants en GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) ont bravé le froid et la pluie pour participer à l’entretien de la clôture qui protège une des clairières steppiques de la réserve naturelle régionale du Hardtwald à Heiteren. Cette clairière est grillagée pour éviter les dégâts de sanglier. Elle accueille la plus grande station d’Adonis et le plus grand nombre d’orchidées de la RNR. Le suivi de l’Adonis de printemps est réalisé sur cette clairière depuis 1998 et ce sont les élèves qui ont participé à l’entretien du grillage qui réaliseront ensuite ce suivi en lien avec l’équipe salariée.

Travaux avec le lycée de Wintzenheim dans la RNR à Réguisheim

Des élèves en GMNF du lycée de Wintzenheim ont participé au bouturage de saules et de peupliers noirs le 28 janvier 2020 dans la Réserve naturelle régionale de l’Eiblen et Ilfeld à Réguisheim.



Chantier avec les militaires à Rouffach
Photo : L. THIEBAUT - CEN Alsace

Travaux avec les militaires sur la RNR des Collines de Rouffach

En janvier 2020, 16 militaires de la 4ème compagnie du régiment de marche du Tchad sont intervenus sur les pelouses sèches des vergers du Bollenberg. Ce partenariat pourra être renouvelé dans les années à venir. En plus des travaux réalisés, la compagnie a pu être sensibilisée aux réserves naturelles et leurs richesses par le technicien.



Visite guidées avec le Lycée agricole de Rouffach au Bollenberg.
Photo : L. THIEBAUT - CEN Alsace

Visite guidée dans la RNR Collines de Rouffach avec le lycée agricole de Rouffach

Dans le cadre du nouveau partenariat avec le lycée agricole de Rouffach mis en place en 2019, une visite guidée avec une classe de première a permis de sensibiliser les élèves sur la colline du Bollenberg : présentation du milieu, des enjeux, de l’historique du site, suivi par 2 journées de chantier avec les élèves.



Chantier jeune au petit Ventron
Photo : L. THIEBAUT - CEN Alsace

« Chantier jeunes » sur la chaume du petit Ventron

Sur la chaume du Petit Ventron s’est déroulé un « chantier jeunes » à destination des collégiens. Chaque matinée de cette première semaine des vacances d’été, 8 collégiens des communes avoisinantes interviennent sur ce site protégé de la Réserve Naturelle Nationale du Massif du Grand Ventron. Les deux missions principales sont la réfection du GR qui traverse la chaume avec la mise en place de « bois d’eau » pour limiter l’érosion, et la coupe des rejets ligneux sur la chaume pour maintenir le milieu ouvert.

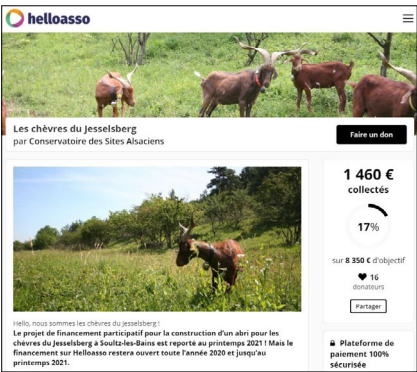
Ce chantier est porté par l’équipe de la réserve, du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) et de l’Espace culturel et social de la Pranzière, en collaboration avec le CEN Alsace et les clubs Vosgiens. Le CEN Alsace remercie ses partenaires pour leur soutien : la commune de Kruth (qui a confié la gestion de cette propriété communale au CEN Alsace), le Conseil régional Grand-Est et l’Agence de l’Eau Rhin-Meuse.

Projet de financement participatif

Les chèvres du Jesselsberg

Depuis 15 ans le CEN Alsace a mis en place un pâturage permanent avec des chèvres rustiques (chèvres du Rove) sur les pelouses sèches du site du Jesselsberg à Soultz-les-Bains (67). Etant donné la réussite de ce mode de gestion, la zone de pâturage a été étendue, et ainsi il est prévu d’accueillir des chèvres supplémentaires, ce qui implique de réaliser un abri dans les normes.

Un financement participatif a été lancé sur Helloasso pour la construction d’un abri pour des chèvres sur le site : <https://www.helloasso.com/associations/conservatoire-des-sites-alsaciens/collectes/trhtr>



Travaux de sensibilisation

Au courant du mois de février 2020, des panneaux d’informations ont été mis en place aux entrées de 4 réserves naturelles régionales gérées par le CEN Alsace:

- RNR Eiblen et Ilfeld à REGUISHEIM
- RNR de la forêt du Hardtwald à HEITEREN
- RNR collines de ROUFFACH (Bollenberg)
- RNR des marais et landes du Rothmoos à WITTELSHEIM

Ces panneaux, élaborés par le CEN Alsace puis créés par la Société Pic Bois, permettront aux visiteurs d’en savoir plus sur ces espaces naturels protégés au travers de divers textes et photos. Merci aux conservateurs bénévoles qui ont participé à la création du visuel des panneaux ainsi qu’à la pose.



Pose de panneaux dans la RNR à Réguisheim. Photo : V. WOLF - CEN Alsace

Diffusions et valorisation des données scientifiques et techniques

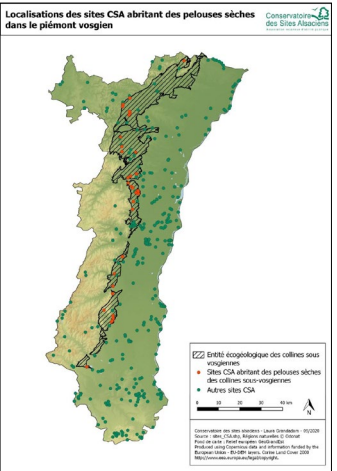
Plaquettes de présentation des sites du Conservatoire

Dans le cadre de l’élaboration des plans de gestion, des plaquettes de présentation des sites, à destination du grand public, ont été réalisés pour chaque sites ayant fait l’objet d’un plan de gestion en 2020.

Retour d’expérience

Les pelouses sèches du Piémont Vosgien sont des milieux ouverts originaux nécessitant une gestion adaptée à chaque espace naturel protégé. Le Conservatoire des Sites Alsaciens gère 37 sites contenant ce type de milieux et ce depuis plusieurs dizaines d’années.

Son expertise en terme de gestion mais également de restauration de ce type de milieux a été synthétisée dans un document de Retour d’expérience accessible sur notre site internet. Ce travail a pour objectif de partager les connaissances acquises par le CEN Alsace.





Accompagner

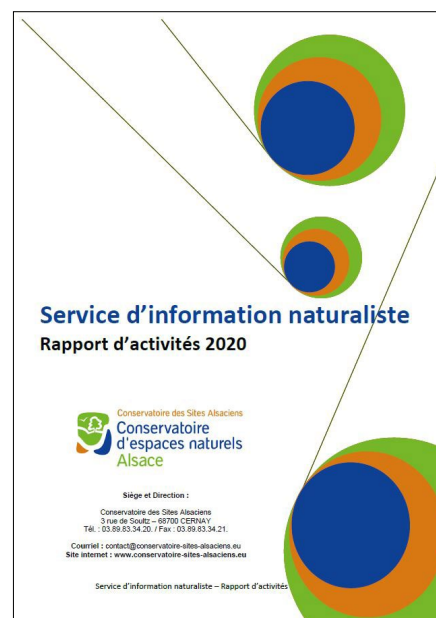
L'Alsace est une région fortement peuplée et anthropisée et la protection de la nature ne peut se faire sans prendre l'humain et ses activités en considération. Afin d'améliorer au mieux cette cohabitation, le CEN Alsace s'est fixé comme objectif d'accompagner les structures, publiques ou privées, dont l'activité a un impact sur l'environnement.

Le Service d'Information Naturaliste (SIN)

Créé en 2013, le Service d'Information Naturaliste (SIN) est un outil qui vise à apporter des réponses ciblées, d'une part aux demandes d'information sur la biodiversité en Alsace qui nous parviennent d'horizons divers, et d'autre part à permettre l'accès du public à une information de qualité, périodiquement actualisée, sur le réseau des sites protégés et gérés par le CEN Alsace. Il s'agit d'un service associatif rendu à la collectivité.

Depuis sa création, le SIN bénéficie du soutien de la DREAL Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (pour les actions spécifiques concernant les zones humides). En 2020, le SIN a permis :

- de répondre à **35 sollicitations** d'informations émanant de différents groupes d'acteurs (associations, collectivités publiques, bureaux d'études...) ;
- d'enrichir la base de données du CEN Alsace en y intégrant **32 510 données** faune alsace dans le cadre du protocole de mutualisation ODONAT-CEN Alsace ;
- participer au réseau ODONAT Grand Est ;
- d'effectuer **24 mises à jour de la couche SIG** « parcellaire » et « sites CEN Alsace » (ajouts de nouvelles parcelles et nouveaux sites CEN Alsace) ;
- de participer au réseau ODONAT Grand Est ;
- de rédiger des articles pour les bulletins communaux.



Rapport d'activités 2020 du Service d'Information Naturaliste (SIN).
M. MOOCK - CEN Alsace

Eviter, réduire, compenser, accompagner (ERCA)

Le développement des territoires entraîne des aménagements qui affectent parfois de manière irréversible les milieux naturels, les espèces qui y vivent et les services écosystémiques associés. La localisation et l'ampleur de ces aménagements sont évalués et autorisés par l'État après avis de l'autorité environnementale, dans le cadre défini par le code de l'Environnement, qui traduit notamment les directives communautaires concernées (Responsabilité environnementale, évaluation des incidences, Cadre sur l'Eau, Oiseaux et Habitats-Faune-Flore).

Ce cadre législatif oblige l'aménageur à produire une étude d'impact qui vise à **réduire, éviter et compenser** les effets négatifs sur l'environnement. Cette démarche oblige l'aménageur à compenser les impacts résiduels sur la biodiversité n'ayant pu être évités ou réduits, par des mesures équilibrées au regard de l'ampleur et de la durée de l'impact sur la biodiversité. Ces mesures doivent tenir compte des fonctionnalités et des continuités écologiques.

Or, le dispositif initial de compensation voté en 1976 en France a été mis en œuvre de façon disparate et peu efficace. Ainsi, ce sont des millions d'hectares de milieux naturels, agricoles, forestiers qui ont été artificialisés à un rythme effréné, soit la surface d'un département moyen tous les 7 ans. En conséquence, en France comme ailleurs, la perte de biodiversité et de milieux naturels, en particulier les zones humides, n'est pas stoppée. La fragmentation des milieux et des paysages se poursuit et les listes d'espèces menacées s'allongent. La loi « pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » du 8 août 2016, sur les fondements du principe pollueur payeur, a réaffirmé les principes de la doctrine « Éviter-Réduire-Compenser » et renforcé les modalités de sa mise en œuvre. Cette loi opère un changement de paradigme majeur, notamment en introduisant pour l'aménageur l'obligation de résultat et l'effectivité des mesures pendant toute la durée des atteintes.

C'est dans ce contexte, que la **charte éthique des Conservatoires d'espaces naturels** a été mis à jour (disponible sur notre site internet). Par ailleurs, dans le cadre du Plan d'Actions Quinquennal (PAQ), les trois conservatoires d'espaces naturels du Grand Est ont précisé leurs modalités d'implication notamment au regard de la procédure d'instruction des dossiers. Ainsi, les CEN, opérateur de compensation, peuvent intervenir avant que les arrêtés préfectoraux soient pris afin de proposer la construction de mesures plus efficaces.

En 2020, plusieurs **plans de gestion** ont été réalisés sur des sites compensatoires, c'est le cas pour :

- Mesures compensatoires des lotissements Haslen et Krautgarten à Schweighouse-sur-Moder (67) ;
- Mesures compensatoires du parc des Houblonniers à Haguenau (67) ;
- Mesures compensatoires du lotissement à Ernolsheim-lès-Saverne (dossier loi sur l'eau) (67) ;
- Mesures d'accompagnement à la création de la digue VNF au Bois de l'Hôpital à Lauterbourg (67).

Le diagnostic écologique réalisé ainsi que la budgétisation de l'ensemble des mesures de gestion doivent par la suite permettre de définir le cadre partenarial foncier et financier avec le propriétaire des terrains et le porteur de projets, ceci dans le but de favoriser la sécurisation foncière et la mise à disposition des moyens nécessaires à la bonne gestion de ces sites.

Parmi la vingtaine de sites concernés par les mesures ERCA, le CEN Alsace s'occupe notamment de Mesures Compensatoires Environnementales liées à l'extension de la ligne LGV Est, à l'extension de gravières ou à la création d'aménagements (route, ligne de tram, bâtiments...).



Site « Haslen » à Schweighouse-sur-Moder
Photo : E. SCHORR - CEN Alsace



• Restauration de pelouses sèches au Schotten à Weiterswiller

Dans le cadre des mesures compensatoires environnementales prescrites par l'État à SNCF Réseau et liées à la réalisation du tronçon H de la LGV Est, des travaux de restauration totalement financés par SNCF Réseau ont eu lieu en janvier/février 2020 sur plusieurs parcelles situés à Weiterswiller dans le Bas-Rhin.

Certains secteurs enrichis confiés en gestion au CEN Alsace (convention de gestion) et constitués principalement d'anciens vergers traditionnels à hautes tiges ont été réouverts pour restaurer de la pelouse sèche.

Des haies, arbres fruitiers, arbres morts sur pieds et quelques arbustes (Églantiers, Aubépines...) ont été conservés en la faveur de l'avifaune (Pie grièche écorcheur, divers pics...). Le broyat issu des rémanents de coupe a été mis à disposition des habitants locaux pour valorisation sous forme de paillage par exemple.



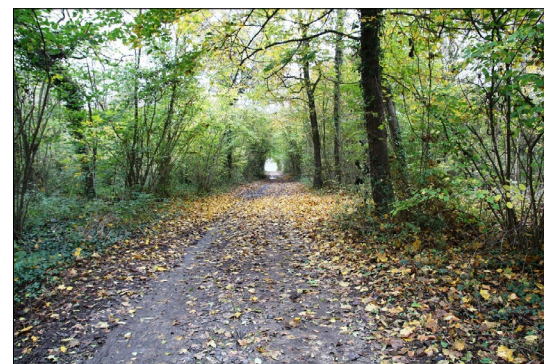
Restauration à Weiterswiller
Photo : M. MOOCK - CEN Alsace

Les Obligations Réelles Environnementales

L'Obligation Réelle Environnemental (ORE) est un nouveau dispositif foncier de protection de l'environnement. Un ORE engage le propriétaire dans des actions de « maintien, conservation, gestion ou restauration d'éléments de la biodiversité ou de service écosystémiques », éventuellement dans le cadre d'une démarche de mesures compensatoires.

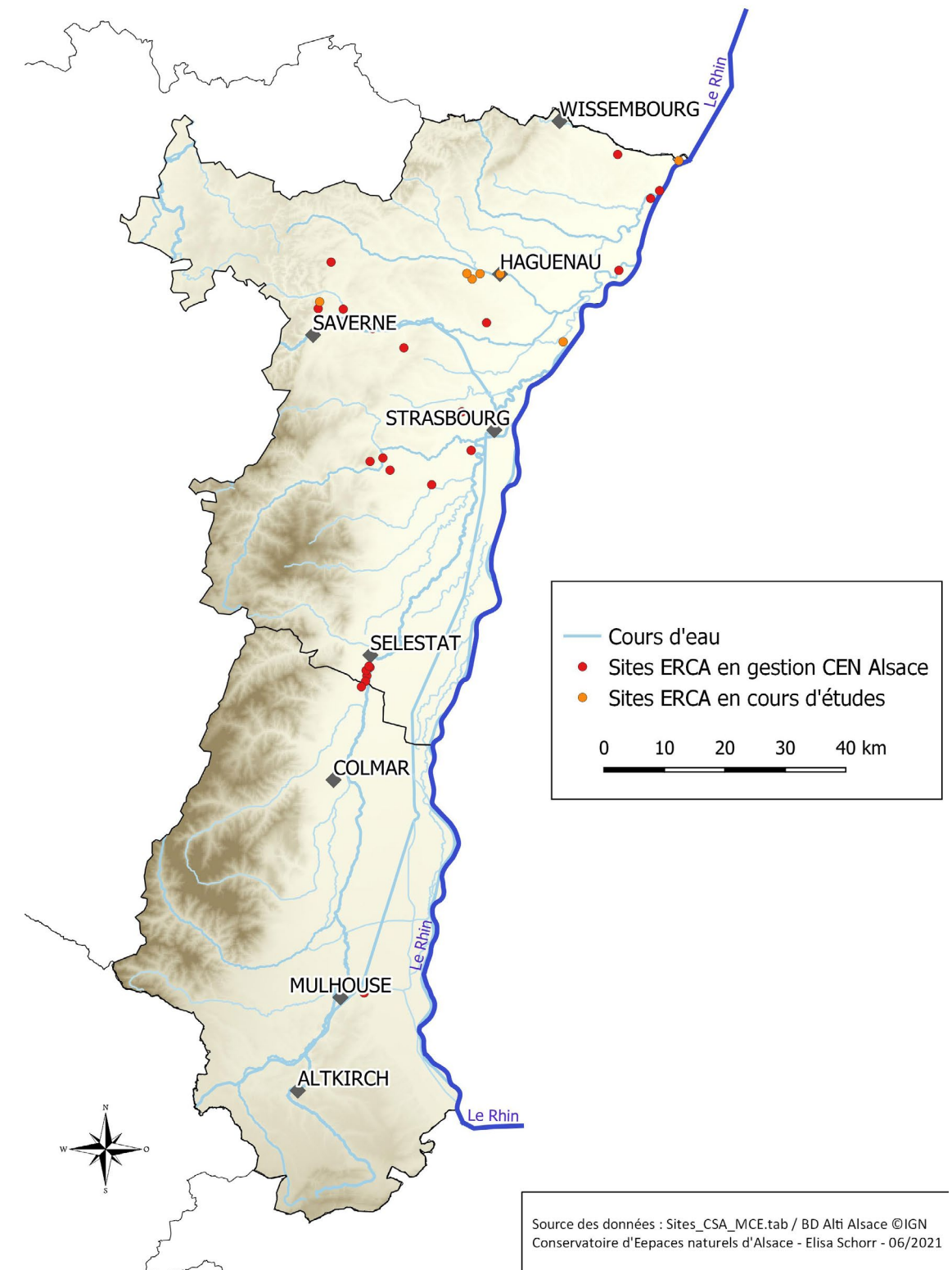
En 2020, les deux ORE présentées dans le rapport d'activités 2019 ont été signées par le CEN Alsace :

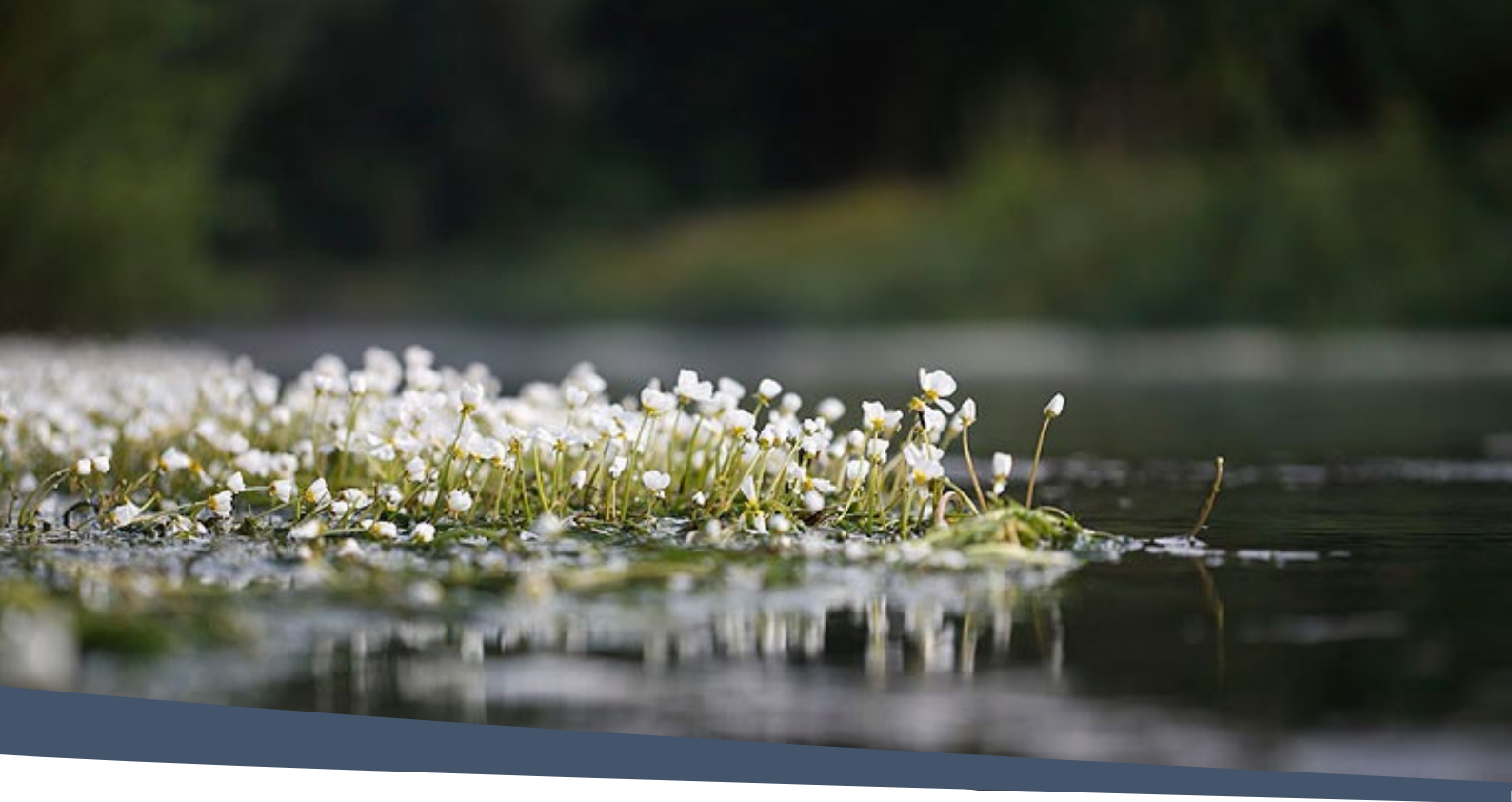
- Restauration et préservation de prairies humides Bruch de l'Andlau à Blaesheim (67) : une obligation réelle environnementale signée entre la Commune de Blaesheim, le CEN Alsace et l'Eurométropole de Strasbourg (EMS). L'objectif est un retour à l'état de prairie humide des terrains propriétés de la commune et la mise en œuvre d'une gestion conservatoire des milieux naturels typiques du Bruch de l'Andlau.
- Préservation d'un boisement naturel humide sur le site Hirschbuehl à Illkirch-Graffenstaden (67), avec un objectif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (Ailante et Robinier faux-acacia), et libre évolution du boisement vers des peuplements naturels.



ORE du Hirschbuehl à Illkirch-Graffenstaden
Photo : P. GOERTZ - CEN Alsace

Les sites concernés par la séquence Eviter Réduire Compenser Accompagner (ERCA)





Réseaux & Partenaires

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace n'agit pas seul ! Au niveau local, nombreuses sont les structures qui agissent, d'une manière ou d'une autre, à la protection de l'environnement. La stratégie d'action du CEN Alsace, par la maîtrise foncière, permet une protection certaine sur le long terme et cette méthode vient souvent compléter les actions d'autres structures comme les autres associations alsaciennes. Des organismes professionnels peuvent également être partenaires du CEN Alsace lorsque leurs actions rejoignent nos objectifs de protection de la nature. Au niveau national, il existe 23 Conservatoires d'espaces naturels (CEN) ainsi que la Fédération des CEN qui permettent de nombreux échanges d'informations, de méthodes, d'outils...

Le développement du partenariat

• Des partenariats pour les zones humides et la biodiversité

Le CEN Alsace a développé en 2018 une nouvelle « Mission Ingénierie pour les Zones Humides et la Biodiversité » avec le soutien de l'AERM et de la DREAL. Cette mission a pour objectif de développer des projets partenariaux de restauration ou renaturation des zones humides et de la biodiversité, de la phase de programmation à la réalisation.

Les trois principaux projets de restauration de zones humides initiés en 2018 se sont poursuivis en 2019 ainsi qu'en 2020 (voir la rubrique **Travaux de renaturation**) :

- **Réhabilitation écologique des anciens bassins des MDPa à Fessenheim et Blodelsheim**
- **Amélioration du fonctionnement alluvial et la renaturation d'étangs dans le lit majeur de la Gruebaine à Chavannes-sur-l'Étang**
- **Restauration de la fonctionnalité alluviale sur un site de la Moder à Wingen-sur-Moder**

Des missions d'appui technique pour l'acquisition de zones humides et d'animation du partenariat CEN Alsace - AERM ont également été menées dans le cadre du programme de la Mission Ingénierie pour les Zones Humides et la Biodiversité en 2020.



• Le développement du mécénat et des partenaires privés

Le mécénat est une démarche réalisée de manière ponctuelle pour l'instant par le CEN Alsace. En 2020, nous avons accueilli Pierre DEMARET en tant que **volontaire au titre d'un nouveau partenariat de compétences** CEN Alsace - BNP Paribas. Pierre est venu renforcer la mission « Vie associative, Bénévolat et Valorisation » (VABV) pour la recherche de nouveaux mécénats et avancer sur la thématique de la valorisation des produits naturels sur nos sites. Par ailleurs, les projets de mécénat ayant débuté en 2019 se sont poursuivis en 2020, notamment avec la Fondation Nature & Découverte ayant mis en place pendant plusieurs mois un arrondi solidaire dans le magasin « Nature & Découverte » de Colmar. Cette action permet de récolter des fonds pour la gestion du site du Letzenberg à Turckheim (68), en plus du soutien financier de la Fondation pour les travaux de restauration d'une pelouse sèche sur le site. Afin de sensibiliser les gens, le CEN Alsace a tenu un stand dans le magasin le 17 janvier 2020.

Un grand merci à nos partenaires avec lesquels nous avons des collaborations.

Les partenaires du CEN Alsace

• Des partenaires historiques :

5 partenaires de longue date soutiennent les actions de protection et de gestion des sites du CEN Alsace :

- l'**Etat (DREAL)** ;
- la **Région Grand Est** ;
- les **Départements du Bas-Rhin** et du **Haut-Rhin** (réunis en une collectivité unique au 1^{er} janvier 2021, la Collectivité européenne d'Alsace) ;
- l'**Agence de l'Eau Rhin-Meuse**.



• Des partenaires pour des programmes d'action :

D'autres partenaires participent à des programmes d'actions plus précis :

- Partenariat avec **Electricité De France** pour la protection des milieux naturels rhénans : depuis 1987, Electricité de France (EDF) et le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace mènent des actions partenariales conjointes pour la conservation des milieux naturels rhénans sur le domaine hydroélectrique concédé et les propriétés privées d'EDF de l'île du Rhin haut-rhinoise entre Rosenau et Vogelgrun. En 2002, le CEN Alsace et EDF signent une charte de partenariat pour la gestion conservatoire des milieux naturels des îles du Rhin qui se concrétise en 2004 par la mise à disposition au CEN Alsace via un bail civil de près de 800 ha de milieux naturels de l'île du Rhin. Un entretien des pelouses sèches des sites de Vogelgrun, Fessenheim, Chalampé, Petit-Landau, Kembs et Rosenau est réalisé dans le cadre d'un contrat Natura 2000 pour la période 2017-2020. Une lutte contre le Solidage géant (*Solidago gigantea*), espèce invasive, est aussi effectuée sur les sites de Chalampé, Kembs et Rosenau.
- Convention avec l'**Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre (EOST)** sur le site de La Soutte à Ottrott (67) où cet organisme réalise des mesures géophysiques.



Le CEN Alsace participe également à la gouvernance ou/et aux activités de différents organismes acteurs de l'environnement :

• **Bassin Rhin-Meuse :**

- Comité de Bassin et Bureau du Comité de Bassin
- Commission des milieux naturels aquatiques
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse : de nombreux échanges ont eu lieu en 2020 pour la mise en œuvre du programme de l'Agence.

• **CESER Grand Est**

Séances plénières, travaux en commissions, représentations auprès de divers organismes : F. Tondre, représentante titulaire du CEN Alsace.

• **Réseau des gestionnaires de réserves naturelles nationales : Réserves naturelles de France**

• **Commissions départementales**

- Commissions des carrières du Bas-Rhin
- Commissions des sites nature paysage du Bas-Rhin

• **SAFER Alsace**

- Comité technique Haut-Rhin : J.P. Zeiger
- Comité technique Bas-Rhin : P. Pfeiffer

Réseau associatif régional et national

1 association partenaire pour la collecte et le traitement des données naturalistes :

Comme chaque année, **ODONAT Grand Est** - qui fédère l'ensemble des associations naturalistes disposant de bases de données - et le CEN Alsace ont réalisé un échange des données naturalistes sur l'ensemble des sites gérés par le CEN Alsace. Cet échange permet au CEN Alsace de disposer des données récoltées largement par de nombreux naturalistes grâce au site Internet www.faune-alsace.org et permet ainsi de mieux cibler les enjeux écologiques afin d'adapter la gestion.

6 associations partenaires pour des inventaires naturalistes :

- La **Société Botanique d'Alsace (SBA)**

- Le **Groupe d'Etude des Arachnides (GEA)**

- La **Société Française d'Orchidophilie de Lorraine-Alsace (SFOLA)** a consacré 2 journées en 2020 au comptage d'orchidées sur des sites protégés et gérés par le CEN Alsace.

Par exemple, 210 pieds de platanthère à fleurs verdâtres (*Platanthera chlorantha*), 14 pieds d'Orchis blanchâtre (*Pseudorchis albida*) et 3 pieds d'Orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*) ont été recensés sur une partie de la RNR du Rothenbach à Wildenstein. A Rosenwiller, on dénombre un total de 7 espèces d'orchidées réparties sur les sites du Holiesel et du Berg.

- L'association **BUFO (études et protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace)** réalise chaque année plusieurs actions de sensibilisation, d'études ou d'inventaires batrachologiques sur les sites gérés par le CEN Alsace.

On peut notamment noter des sorties conjointes BUFO - CEN Alsace organisées dans le cadre de la Fête des mares, ainsi que de la Fréquence Grenouille, afin de découvrir et d'observer les Amphibiens.

- La **Société mycologique du Haut-Rhin (SMHR)**.

- Le **Groupe d'études et de protection des mammifères d'Alsace (GEPMA)** a aussi réalisé plusieurs actions d'études ou d'inventaires sur les sites gérés par le CEN Alsace, notamment dans le cadre de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB).



Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*) sur le site du Holiesel.
Photo P. GOERTZ - CEN Alsace

Le CEN Alsace participe aux Conseils d'administration de **4** associations : l'ARIENA, l'Association Saumon Rhin, Au fil du Rhin, le CINE de Munchhausen.

Le Conservatoire est également membre de **3** Fédérations où il siège aux Conseils d'Administration et participe aux Assemblées Générales : **ODONAT Grand Est**, la Fédération **Alsace Nature** et la **Fédération des Conservatoires d'espaces naturels**.

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

La **Fédération (FCEN)**, créée en 1988 par le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace, regroupe aujourd'hui **23** Conservatoires d'espaces naturels sur tout le territoire français (fusion de certains Conservatoires).



Ce réseau actif permet des échanges d'informations sur des thèmes variés et communs à tous les Conservatoires. Cette mutualisation des connaissances et des techniques est permise notamment par l'organisation d'un congrès et de plusieurs séminaires de travail thématiques chaque année. Une valorisation des actions des CEN par des programmes nationaux est également organisée par la Fédération.

Nouvelle charte des Conservatoires

La Charte constitue le texte de référence qui réunit les Conservatoires d'espaces naturels. Elle affirme leurs valeurs et guide leurs actions. L'Assemblée Générale de la Fédération, composée des représentants de chaque Conservatoire d'espaces naturels, décide du contenu de la charte et de ses évolutions.

Rédigée en 1989 lors de la création de la Fédération, la Charte a été révisée lors des Assemblées Générales de la Fédération des 30 mars 2003, 28 mars 2015 et 27 juin 2020.

Vie du Réseau :

En 2020, la crise sanitaire n'a pas permis à tous les événements de la Fédération des CEN d'avoir lieu.

- le **Congrès national des Conservatoires d'espaces naturels**. Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels se réunit chaque année pour son Congrès. En 2020, cet événement n'a pas pu avoir lieu en présentiel. Cependant, des ateliers ont tout de même été organisés en visioconférences, notamment dans la mission "Vie associative, Bénévolat et Valorisation".

- **1 Conférence technique « Directeurs »** et **1 Conférence d'Administration »** en visioconférences, qui permettent de mutualiser et d'organiser les actions des CEN au niveau national sur différents sujets.

- **1** action de sensibilisation du public aux écosystèmes des mares : **Fréquence Grenouille**.

Chaque année, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels lance un programme de protection des amphibiens sur une période de plusieurs mois. De nombreuses animations, sorties, conférences... sont organisées dans toute la France pour sensibiliser le public à ces animaux si particuliers et à leur écologie. En Alsace, les animations et sorties découvertes pour le grand public sont organisées avec BUFO.

Gouvernance de la FCEN : Françoise Tondre, Vice-présidente du CEN Alsace est membre du Bureau de la FCEN en tant que Vice-Présidente. Elle a participé aux séances du conseil d'administration de la Fédération. Le CEN Alsace participe également aux instances du Fond de dotation des CEN.



Les CEN du Grand Est :

Au sein d'une conférence permanente des 3 CEN, le CEN Alsace, le CEN Champagne - Ardenne et le CEN Lorraine collaborent régulièrement afin de coordonner les actions de chacune des associations et promouvoir des projets mutualisés.

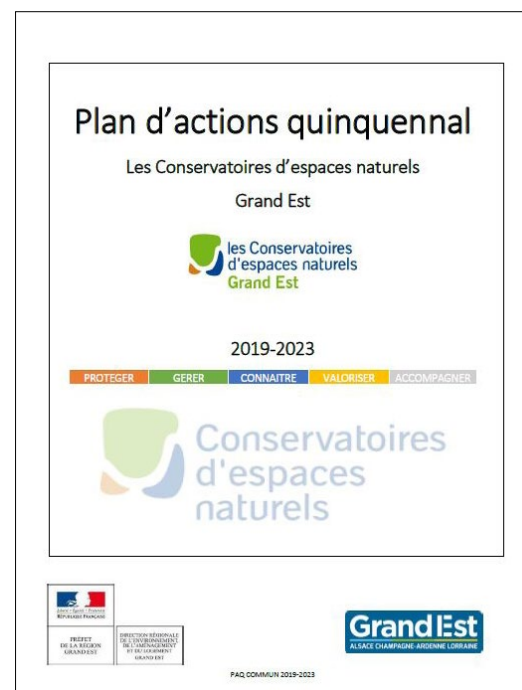
Un nouveau Plan d'actions quinquennal (PAQ) commun aux trois Conservatoires d'espaces naturels du Grand Est a été élaboré pour la période 2019-2023 en cohérence avec les grandes politiques publiques de la biodiversité.

Il est bâti autour de priorités partagées et décline les axes sur lesquels les conservatoires fondent leurs actions pour mener à bien leurs missions. Le PAQ assure la cohérence des stratégies et des actions mises en œuvre par les CEN.

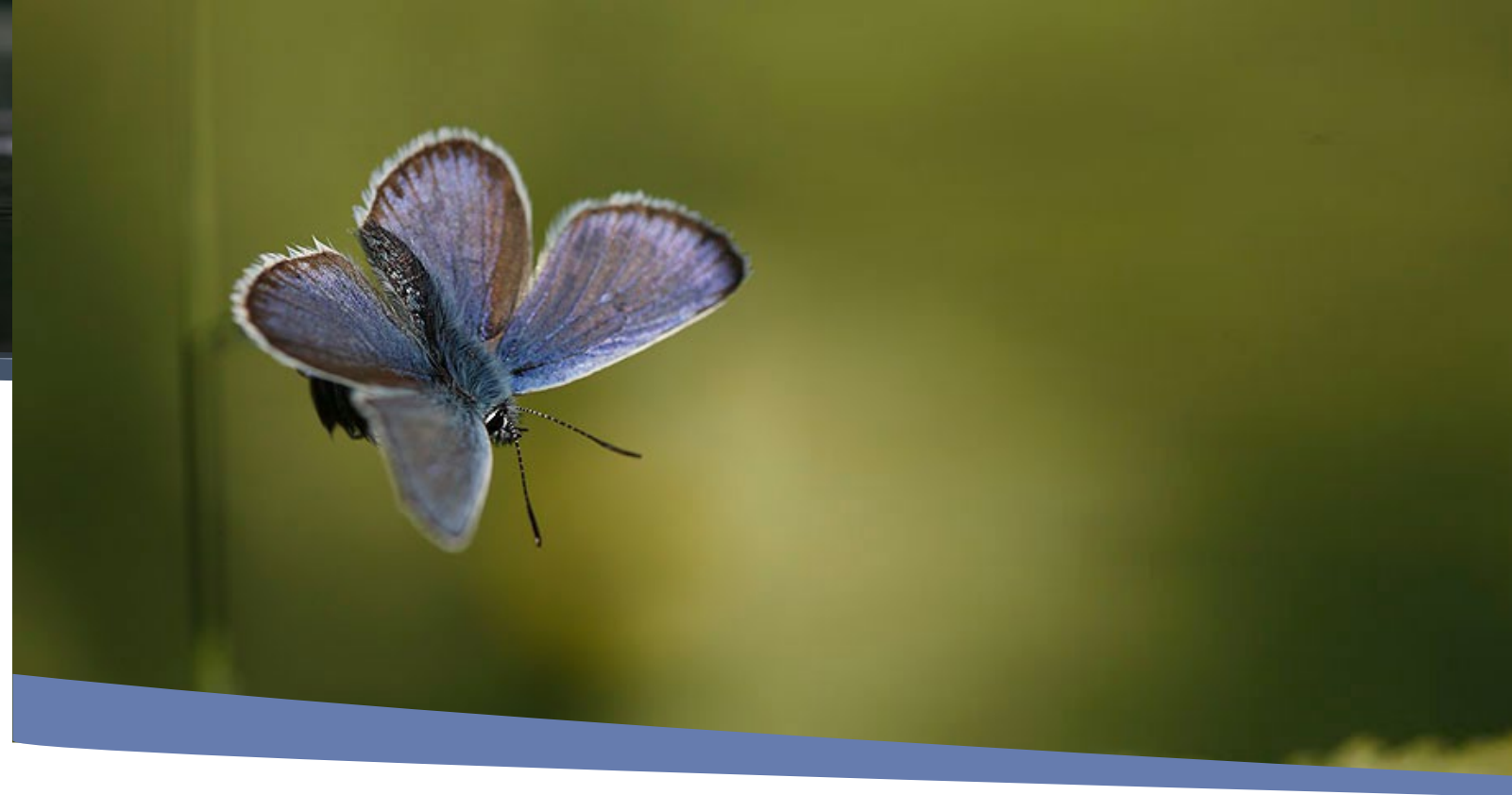
Les thématiques ou orientations prioritaires, communément partagées, ont été définies et regroupées autour des 4 axes stratégiques et structurants sur lesquels se fondent les actions des CEN, à savoir :

- Protéger
- Gérer
- Connaître
- Valoriser

Un cinquième axe transversal « **Accompagner** » regroupe les thématiques relatives à l'appui aux politiques publiques en faveur de la biodiversité.



Plan d'action quinquennal 2019 - 2023



Vie de l'association

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace est avant tout une association qui vit par ses membres et ses bénévoles actifs. C'est leur engagement et leur dynamisme qui nous permet, année après année, de préserver la nature grâce à des actions concrètes et des projets ambitieux. L'équipe salariée mobilise quotidiennement ses compétences et son professionnalisme au service du CEN Alsace.

Une année particulière !

L'épidémie liée au Covid-19 a rendu l'année 2020 particulière. Elle a complètement désorganisé le déroulement des travaux, des chantiers nature et des visites guidées tout au long de l'année. Il y a eu des périodes de confinement, des couvre-feux, des protocoles sanitaires à respecter rigoureusement.

Ces contraintes ont impacté la participation des bénévoles aux différentes actions, modifié l'organisation professionnelle de l'équipe salariée et nécessité de la part de tous un grand sens de l'adaptation, de la réactivité et parfois de l'improvisation afin de réaliser malgré tout la plupart des actions programmées.

Nouveau logo

Lors de l'Assemblée Générale annuelle, le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace a adopté la charte graphique des CEN qui signe l'appartenance au réseau.

A présent le logo du Conservatoire des Sites Alsaciens évolue avec la mention « Conservatoire d'espaces naturels Alsace » (CEN Alsace). Tous les Conservatoires d'espaces naturels sont désormais identifiés par le même signe pour « être mieux connus et mieux reconnus » !

Avec ce nouveau logo, nous avons mis à jour notre flyer de présentation en 2020 (voir la rubrique **Valoriser**).



Ancien logo



Nouveau logo

Le bénévolat au cœur du CEN Alsace

• Les Conservateurs bénévoles

A l'issu de l'année 2020, le CEN Alsace compte **141 Conservateurs bénévoles**. Ces membres actifs du Conservatoire sont nommés responsables d'un ou plusieurs sites CEN Alsace. Ils permettent ainsi d'assurer la protection, la gestion, l'animation... de presque 75 % des sites du CEN Alsace ! Malgré quelques départs, **9 nouveaux** Conservateurs bénévoles ont été agréés par le Conseil d'Administration cette année :

Nom	Prénom	Date d'agrément	Site
ABRAHAM	Claire	26/09/2020	LAUTENBACHZELL « Haag »
BIENAIME	Christian	04/04/2020	GRESSWILLER « Wurmberg »
COHERGNE	Gwennaël	04/04/2020	DINSHEIM-SUR-BRUCHE « Krappenhummel »
KLEIN	Joël	04/04/2020	DINSHEIM-SUR-BRUCHE « Mittelpinn »
KNOLL	Victor	26/09/2020	HOHENGOEFT « Goeftberg »
MERISOL-ERRADI	Sarah	04/04/2020	BOUXWILLER – RNR de la colline du Bastberg
OESTERLE	Jacques	26/09/2020	LAUTENBACHZELL « Haag »
VOELKER	Michel	04/04/2020	DINSHEIM-SUR-BRUCHE «Mittelpinn» et «Krappenhummel»
WEBER	Claude	04/04/2020	LEMBACH « Carrière »

On compte également **3** Conservateurs bénévoles agréés pour des sites supplémentaires :

Nom	Prénom	Date d'agrément	Site supplémentaire
ANDRE	Arnaud	04/04/2020	BERGHOLTZ « Quirrenbach »
SCHWEITZER	Bernard	04/04/2020	TURCKHEIM « Letzenberg »
SPILL	François	04/04/2020	LEMBACH « Carrière »

Des **formations** ciblées sur les *Maculinea* ont également été proposées aux Conservateurs bénévoles les samedi 18 et 25 juillet 2020. La matinée en salle a permis de présenter l'écologie, les critères de reconnaissance et les bonnes pratiques de gestion pour ces espèces, l'outil Visionature (faune-alsace) a également été présenté afin de favoriser la saisie des données sur cette plateforme. L'après-midi a été consacrée à la recherche de l'Azuré du serpolet sur les hauteurs de Linthal (18/07/2020) et de l'Azuré des paluds dans le Ried de Muttersholtz (25/07/2020).

• Journée des Conservateurs bénévoles

Avec une année aussi particulière, la journée des Conservateurs bénévoles n'a pas pu avoir lieu. Nous espérons que ce moment de rencontre et d'échange autour du rôle clé des Conservateurs dans la gestion des espaces naturels protégés par le Conservatoire puisse être reconduit à partir de 2021 !

Les chantiers nature

Comme chaque année, pour assurer la gestion et la protection des nombreux sites du CEN Alsace, **75 chantiers nature** ont été programmés en 2020. Concentrés en automne-hiver, ces chantiers sont ouverts à tous, petits et grands. Deux petites choses à apporter avec soi : sa motivation et sa bonne humeur ! Ratissage, taille, plantation de haies, nettoyage, arrachage d'espèces exotiques envahissantes... les travaux ont été très variés cette année. Organisés sur toute l'Alsace, 64% sont localisés dans le Bas-Rhin et 36% dans le Haut-Rhin.

Les confinements ainsi que les restrictions sanitaires imposées en 2020, n'ont pas permis à tous les chantiers nature d'avoir lieu. Sur les 75 chantiers prévus en 2020, une vingtaine ont été annulés.

Toutefois, bon nombre de chantiers ont pu avoir lieu, grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire respectant les mesures gouvernementales.



Mesures sanitaires sur le site du Heyssel
Photo : P. Goertz - CEN Alsace

Exemple d'un Chantier nature au Mittelpinn à Dinsheim-sur-Bruche (67)

• Zoom sur un chantier nature !

Le site du Mittelpinn est constitué de pelouses sèches sur sol calcaire, avec une végétation rase entremêlée de buissons et bosquets abritant une très forte diversité de plantes, dont des orchidées. La fauche régulière permet d'éviter l'envahissement de la pelouse par les arbustes. Le ratissage est indispensable à la conservation des qualités botaniques de la pelouse à orchidées, les plantes rares appréciant les sols apauvris.



CHANTIER NATURE PARTICIPATIF
Les bénévoles ratissent l'herbe fauchée et l'exportent hors du site pour éviter d'enrichir le milieu.

1 PRÉPARATION DU CHANTIER
nature par le technicien du site et les conservateurs bénévoles



3 APRÈS L'EFFORT LE RÉCONFORT !
En 2020, il a fallu rester à distance ! ...tout en conservant la bonne humeur et la convivialité !



LE RÉSULTAT ? Une prairie fauchée pour maintenir le milieu ouvert



Les actions des chantiers nature varient en fonction du site et du contexte écologique, elles sont décrites pour chaque chantier dans notre **Programme des Chantiers nature et Visites guidées** !



Eschau - Ried ©P. GOERTZ



Epfing - Erlenmatten ©P. GOERTZ



Lautenbach-Zell - Haag ©A. ANDRE



Un grand merci aux bénévoles pour leur aide et leur bonne humeur sur nos chantiers nature !



Osenbach - Bickenberg ©L. THIEBAUT



Dinsheim-sur-Bruche - Krappenhummel ©P. GOERTZ



Ensisheim ©V. WOLF

L'équipe salariée du CEN Alsace

Départs 2020 :

- Michel DUROUSSEAU, après 25 années au Conservatoire en tant que Directeur.
- Brigitte WALTER, après 25 années en tant que Responsable Administrative et Financière.
- Angéline RIEGEL, après 8 mois en tant que Chargée de projet Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM).

Un très grand merci de la part de tout le Conservatoire pour leur implication dans le projet associatif !

Arrivées 2020 :

- Marc BRIGNON depuis juillet 2020 en tant qu'Adjoint au Directeur.
- Nathalie CRAVE, en tant que Contrôleuse de Gestion, Responsable Administrative, Financière et Sociale depuis le 16 septembre 2020.
- Elisa SCHORR depuis janvier 2020 en tant que Chargée d'études scientifiques, ainsi que Chargée de projet Vie associative, Réseaux Bénévoles et Valorisation (VABV).



Michel DUROUSSEAU



Brigitte WALTER



Marc BRIGNON



Nathalie CRAVE



Elisa SCHORR

En 2020, on note les **30 ans d'ancienneté** de Véronique CHEVRIER (secrétaire) et Vincent WOLF (technicien PGEN) !

Stages et Services civiques

La transmission des savoirs et la formation de futurs professionnels est également un objectif du CEN Alsace. Ainsi, **10 stagiaires** ont été accueillis sur des missions très variées tout au long de l'année. Malgré les difficultés liées au contexte de crise sanitaire, le CEN Alsace a joué au maximum le jeu de la formation professionnelle de jeunes stagiaires.

Stagiaire	Maître de stage	Etudes	Sujet de stage	Durée
BISCH Loïc	R. PETER	Bac Pro Forestier	Stage en milieu professionnel	20/01 au 24/01/2020 et 17/02 au 21/02/2020
CAZENAVE Clara	V. MICHEL	Master 2 Biodiversité, Ecologie, Evolution	Contribution à l'évaluation de l'impact du pâturage sur les sites RNR du Conservatoire	6 mois
FROEHLICH Ludovic	V. WOLF	1 ^{ère} Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et la Faune	Stage en milieu professionnel	17/02 au 20/03/2020, 08/06 au 27/07/2020, 21/09 au 24/10/2020.
GASSLER Louis	M. DISS	1 ^{ère} Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et la Faune	Stage en milieu professionnel	17/02 au 27/03/2020 et 21/09 au 23/10/2020.
HUCK Simon	R. PETER	3 ^{ème}	Stage de découverte	20/01 au 24/01/2020
KIEFFER François	P. GOERTZ	BTS GEMAU2	Stage en milieu professionnel	11/01, 25/01 et 29/01/2020
LANGE Antonia	V. SCHOENFELDER	Erasmus	Mise en oeuvre du Protocole de Suivi Dendrométrique des réserves forestières dans la RNN de l'Île de Rhinau	15/03 au 15/07/2020
PHILIPPE Maewa	V. WOLF	BTS A2 Gestion et Protection de la Nature	Stage en milieu professionnel	19/10 au 20/11/2020 et 01/02 au 26/02/2021
SOEHNLEN Sarah	L. THIEBAUT	BTS Gestion et Protection de la Nature	Suivi de la gestion hivernale des sites naturels	17, 18, 27 et 28/02/2020
WALTER Antoine	R. PETER	3 ^{ème}	Stage de découverte	29/03 au 03/04/2020

Un grand merci à nos stagiaires et bonne continuation !

Nous avons également accueilli Pierre DEMARET en tant que volontaire au titre du nouveau partenariat de compétences CEN Alsace - BNP Paribas (voir la rubrique **Réseaux & Partenaires**).

Les conditions de cette année n'ont pas permis d'accueillir de services civiques.



Equipe salariée

Direction

Michel DUROUSSEAU
Directeur



Marc BRIGNON
Adjoint au Directeur



Mission Scientifique et Développement

Victoria MICHEL
Responsable



Michaël MOOCK
Chargé d'études



Delphine SCHLAEFLIN
Chargée d'études



Victor SCHOENFELDER
Chargé d'études



Laura GRANDADAM
Chargée d'études



Annaëlle MULLER
Chargée d'études



Elisa SCHORR
Chargée d'études



Mission Réserves Naturelles Nationales

Jean-Pierre IRLINGER
Responsable



Sandrine D'AMBRUOSO
Secrétaire



Muriel DISS
Garde animatrice



Richard PETER
Garde animateur



Victor SCHOENFELDER
Chargé d'études



Mission Ingénierie Zones Humides et Biodiversité

Luc DIETRICH
Chef de projet



Mission Vie associative, Réseaux bénévoles et Valorisation

Elisa SCHORR
Chargée de projet



Mission Protection et Gestion des Espaces Naturels

Siège

Gilles GRUNENWALD
Technicien



Louis THIEBAUT
Technicien



Vincent WOLF
Technicien



Offendorf

Pierre GOERTZ
Technicien



Alissia HAMM
Technicienne



Référent Informatique

Luc DIETRICH



Mission Administrative et Financière

Brigitte WALTER
Resp. Administrative
et Financière



Nathalie CRAVE
Contrôleuse de Gestion,
Resp. Administrative,
Financière et Sociale



Myriam TOMASZYK
Secrétaire comptable



Véronique CHEVRIER
Secrétaire



Sandrine D'AMBRUOSO
Secrétaire



Participation aux évènements associatifs

Le CEN Alsace a participé à différents évènements dans le cadre de la vie associative en 2020 :

- Dans le cadre de la Fête de la Nature, le CEN Alsace a inscrit 2 de ses chantiers nature : le site Bickenberg à Osenbach (68) et le site Geist à Dachstein (67) ;
- Marché Off de Strasbourg : il s'agit d'un marché de Noël alternatif qui propose de vivre des fêtes de fin d'année avec comme mots-clés la préservation de l'environnement, l'économie sociale et solidaire, l'insertion sociale et le commerce équitable. L'édition 2020 fut particulière, l'édition a eu lieu sous forme de plateau radio (à Emmaüs Mundolsheim). Le CEN Alsace a participé le samedi 28 novembre sur le thème « Parole aux acteurs locaux de l'ESS qui s'engagent pour la sensibilisation et la protection de la nature : focus sur Alsace Nature, CINE de Bussière et le CEN Alsace ».

Activités statutaires du CEN Alsace en 2020

- 1 Assemblée Générale le samedi 26 septembre 2020 à Strasbourg – CINE Bussière.
- 3 Conseils d'administration : samedi 25 mars 2020 en consultation électronique
samedi 26 septembre 2020 à Strasbourg – CINE Bussière
mercredi 14 octobre 2020 à Colmar - MHNE
- 11 Bureaux à Colmar ou en réunion téléphonique.

Les membres du Conseil sont également régulièrement consultés par échanges de courriels.

Le Conseil d'Administration du CEN Alsace se compose de deux collèges.

Conformément à nos statuts, notre Assemblée Générale du samedi 26 septembre au CINE de Bussière à Strasbourg, a procédé à l'élection, pour moitié, des membres du 1er collège du CEN Alsace.

Les candidats réélus sont :

- Frédéric DECK
- Françoise TONDRE
- Paul PFEIFFER
- Jean Pierre MAIZIÈRE
- Théo DIETRICH
- Marc JANUS
- Jean-Philippe LANGRAND

Le Bureau du CEN Alsace a été reconduit à l'occasion du Conseil d'Administration du 14 octobre 2020 :

Président : Frédéric DECK
Vice-présidente : Françoise TONDRE
Vice-Présidente : Marie-Odile WALDVOGEL
Secrétaire : Paul PFEIFFER
Secrétaire adjoint : Daniel RUDLER
Trésorier : Jean-Pierre MAIZIERE
Trésorier adjoint : Jean-Marie LETTERMANN
Chargé des sites : Christian DURR

Administrateurs : Andrée BUCHMANN, Théo DIETRICH, Marc JANUS, Jean-Philippe LANGRAND, Jacques THIRIET, Patrick WASSMER, Jean-Pierre ZEIGER.

Le deuxième collège est composé des représentants désignés par les membres de droit dont voici la composition en 2020 (voir tableau).

Département du Bas-Rhin	
Marcel BAUER	Président de la Commission Environnement, maire de Sélestat
Nathalie ERNST	Conseillère Départementale
Département du Haut-Rhin	
Emilie HELDERLE	Conseillère Départementale
Pierre VOGT	Conseiller Départemental, Président de la Commission de l'Education et de la Jeunesse
Fédération Alsace Nature	
Maurice WINTZ	Président de la Fédération
Jean-Louis LICHTENAUER	Administrateur
Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace	
Gabrielle CLAERR-STAMM	Présidente de la Fédération
Bernard LICHTLE	Vice-Président de la Fédération

Région Grand Est	
Denise BUHL	Conseillère régionale, Maire de Metzeral
Bernard GERBER	Conseiller régional, Maire de Holtzwihr
Association des Maires du Haut-Rhin	
Guy RICHARD	Maire de Wegscheid
Association des Maires du Bas-Rhin	
Richard STOLTZ	Maire de Munchhausen
Association des Communes Partenaires du CEN Alsace	
Esther SITTLER	Ancien Sénateur du Bas-Rhin, Maire de Herbsheim
Présidents d'honneur	
Daniel DASKE († juillet 2019)	
Patrick FOLTZER	
Claude KIEFFER	
Théo TRAUTMANN	

Les représentants des services sont également invités au Conseil d'Administration :

Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace : Michel DUROUSSEAU, Directeur
 Vincent WOLF, Délégué du Personnel, et selon les ordres du jour les responsables des Missions

Département du Bas-Rhin : Denis SCHWAB, Direction de l'Agriculture, de l'Espace Rural et de l'Environnement

Département du Haut-Rhin : Eric LEVASSEUR, Directeur de l'Environnement et de l'Agriculture

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement : Charles VERGOBBI, chef de service et Cécile BOUQUIER, chef de pôle Rhin-Vosges.

Direction Régionale des Affaires Culturelles : Anne MISTER, Directrice régionale

Région Grand Est : Christian BLUM, Direction de l'Environnement et de l'Aménagement de la Région Grand Est

Agence de l'Eau Rhin-Meuse : Corinne PELOUIN-HADRANE, Adjointe au Directeur des Aides et de l'Action Territoriale
 Cheffe du service territorial Rhin supérieur et III

Commissaire aux Comptes : David Vissy et Jean-Marc Romilly - commissaires aux comptes BDO IDF.

Le Conseil scientifique en 2020

Le Conseil scientifique a pour rôle de :

- guider la réflexion stratégique du CEN Alsace en matière de conservation d'espaces naturels et de préservation de la biodiversité.



- donner un avis motivé à destination du conseil d'administration sur :
 - les projets de maîtrise foncière ou d'usage,
 - les orientations de gestion /plans de gestion,
 - l'évaluation des actions menées,
 - les méthodologies employées.
- s'autosaisir sur le ou les enjeux qu'il juge important.
- répondre aux demandes d'avis émises par le conseil d'administration.

La constitution d'un Conseil scientifique est d'ailleurs une condition à l'obtention de l'agrément des conservatoire d'espaces naturels.

Le Conseil scientifique est composé de **douze membres** scientifiques, naturalistes ou gestionnaires, reconnus pour leurs compétences dans leur domaine de spécialité. Les membres du conseil scientifique sont les suivants : Christophe Brua (Président), Michel Hoff (Vice-Président), Jean-Michel Bichain, Francis Bick, Ludovic Boise, Christian Dronneau, Gérard Hommay, Sylvain Hugel, Jean-Claude Jacob, Kévin Janneau, Bernard Stoehr, Kévin Umbrecht.

En 2020, le Conseil scientifique s'est réuni à **5 reprises sous la forme de séances plénières** organisées en visioconférence (20/03/2020, 05/05/2020, 24/06/2020, 06/10/2020, 01/12/2020). Il a participé à **7 réunions de terrain** organisées dans le cadre de l'élaboration des plans de ou lors de demande d'avis par le Bureau de l'association.

Le Conseil scientifique a émis des avis sur **13 plans de gestion** :

- Réserve naturelle nationale de la forêt d'Offendorf
- Réserve naturelle régionale de l'Im Berg à Tagolsheim
- Neudoerfel à Dambach
- Ancienne carrière de Lembach
- Jesselsberg à Soultz-les-Bains
- Holiesel à Rosenwiller
- Dorenberg à Bernardswiller
- Les sites de la Doller à Schweighouse-Thann et Burnhaupt-le-Bas
- Mesures compensatoires à l'Ochsenbuckel à Fort-Louis
- Mesures compensatoires du « Parc des Houblonniers » à Ewigheit et Oberland à Haguenau et Schirrhein
- Mesures compensatoires des lotissements en Haslen et Krautgarten à Schweighouse-sur-Moder
- Mesures compensatoires « loi sur l'eau » au Grossmatt à Ernolsheim-lès-Saverne
- Mesures d'accompagnement de la digue VNF dans le Bois de l'Hôpital à Lauterbourg

Le Conseil scientifique a émis **12 avis** à destination du Conseil d'administration dont 9 concernaient des **projets fonciers** (notes foncières) ou encore des projets de restauration ou de gestion comme à Chavannes-sur-l'étang ou encore à Soultz (68). Le conseil scientifique a également émis un avis dans le cadre de la mise en place d'un pâturage exceptionnel en raison de la sécheresse de 2020 sur les chaumes de l'APPB du Langenfeldkopf-Klitzkopf.

Le Conseil scientifique a émis un avis dans le cadre de la consultation du public visant le projet d'arrêté préfectoral prescrivant la destruction à tir de l'Ouette d'Egypte, de la Bernache du Canada, du Ragondin et du Rat musqué dans le département du Haut-Rhin.

Enfin, certains membres du Conseil scientifique ont contribué à améliorer la connaissance des sites gérés en apportant une analyse des données concernant l'avifaune nicheuse/hivernante ou encore en réalisant des inventaires de terrain et en transmettant les données d'observations :

- Transmission de données malacofaune (G. Hommay),
- Inventaire des bryophytes à :
 - Dorenberg à Bernardswiller (F. Bick),
 - Neudoerfel à Dambach (A. Hölzer, F. Bick),
 - RNN Delta de la Sauer (H.Tinguy, B. Stoehr et F. Bick)
 - RNN de la forêt d'Offendorf (F. Bick),
 - Ancienne carrière de Lembach (F. Bick).

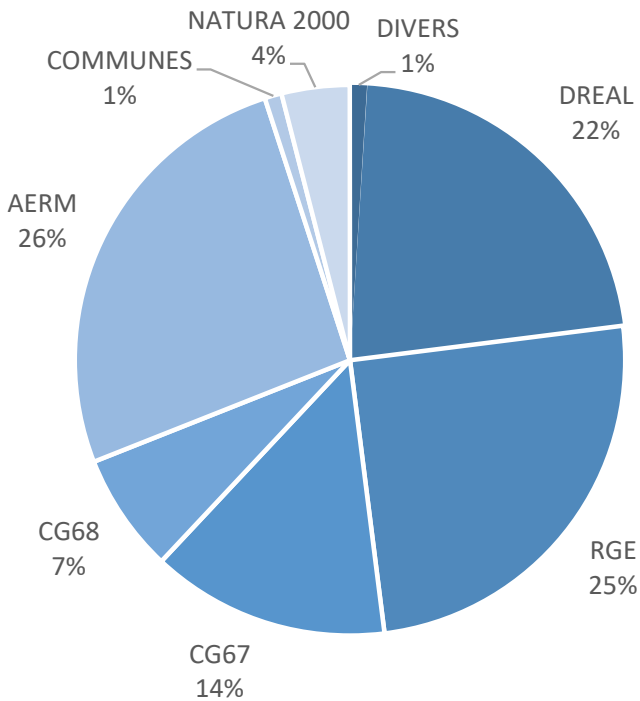
Bilan financier

Les comptes annuels au 31 décembre 2020 qui vous sont présentés ont été contrôlés par le cabinet BDO France - Ile de France. Il s'agit de la société de commissariat aux comptes que nous avons accréditée en assemblée générale et qui certifie, conformément à la loi « Sapin » nos comptes annuels.

Le bilan après répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020 présente un total de **5 664 180 €**.

Le compte de résultat de l'exercice, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 dont le total des produits est de **1 772 657 €**, le total des charges de **1 766 759 €** dégage un bénéfice de **5 898 €**.

Subventions 2020 :



Subventions d'exploitation : **1 403 274 €** représentant **79%** des recettes.

On note aussi comme autre produits **109 002 €** correspondant essentiellement à nos partenaires dans le cadre de mesures compensatoires pour l'environnement (MCE) et à des opérations de partenariat avec EDF-Rhin.

Bilan au 1^{er} décembre après répartition :

ACTIF	Exercice 2020	PASSIF	Exercice 2020
Actif immobilisé	3 191 370 €	Fonds associatifs	3 742 588 €
Actif circulant	2 472 810 €	Provisions pour risques et charges	266 080€
Total général	5 664 180 €	Dettes	1 655 512€

Le compte de résultat de l'exercice 2020 :

CHARGES	Exercice 2020	PRODUITS	Exercice 2020
Charges d'exploitation	1 743 028 €	Produits d'exploitation	1 734 291 €
Charges financières : intérêts et charges assimilées	3 585 €	Produits financiers	2 840 €
Charges exceptionnelles	20 147 €	Produits exceptionnels	35 527 €
Total général	1 766 760 €	Total général	1 772 658 €

Résultat du bénéfice : 5 898 €

Les montants des projets associatifs sont les suivants :

	Au 31/12/2020
Résultat 2020	0 €
- Fonds de réserve générale	27 788 €
- Legs Mathis (2017) : premières opérations d'entretien du site de Ribeauvillé	14 798 €
- Projet associatif : actions de valorisation, de communication et de promotion du CEN Alsace	20 862 €
Total	63 449 €

Souscriptions collectées en 2020 par projets :

L'activité foncière et plus particulièrement l'acquisition en pleine propriété est une des priorités de la stratégie foncière adoptée en 2017.

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace poursuit activement les actions destinées à collecter les souscriptions du grand public et tout autre moyen pour le financement des projets d'acquisitions foncières : en effet, seule l'Agence de l'Eau Rhin Meuse intervient dans le financement de certains projets, tous les autres projets fonciers doivent en conséquence être financés par le biais des souscriptions de nos membres ou de mécénat...

Le choix des souscripteurs est détaillé dans le tableau ci-après près de la moitié (54%) des souscriptions sont sans thématique particulière, ce qui permet au Conseil d'Administration de financer des projet pour lesquels la thématique n'est pas suffisamment abondée. Puis suivent les zones humides, les vergers, les milieux de montagne et enfin les thématiques collines calcaires et sites géologiques.

Merci à nos donateurs fidèles et nouveaux qui ont apporté au CEN Alsace un complément financier à hauteur de **30 346 €** (**33 022 €** en 2019).

Bénévolat et contributions volontaires :

En 2020 on compte environ **6 379 heures de bénévoles**, on estime que ça représente 112 591 € !

A cela on peut ajouter le Mécénat à hauteur de **45 437 €** grâce à la mise à disposition de salariés et de dons en matériels. Les abandons de frais représentent **9 356 €**, et la mise à disposition des locaux à Offendorf représente **15 000 €**.

Au total, le bénévolat et les contributions volontaires s'élèvent à **182 484 €**.

Thématique	Parts d'acquisitions en 2020
Collines calcaires	2 760 €
Hautes Vosges	4 360 €
Ried	0 €
Rohrmatten don affecté	1 515 €
Sans thématique particulière	15 240 €
Site d'intérêt géologique & archéologique	800 €
Vergers	4 240 €
Wurmberg	0 €
Zones humides	5 920 €
Total	34 835 €

Nous remercions chaleureusement tous nos contributeurs pour leur soutien !



Les partenaires du CEN Alsace

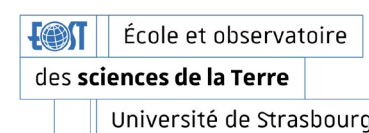
• Les partenaires historiques :



• Les associations partenaires :



• Partenaires pour des programmes d'action :



• Mécénat et des partenaires privés :



Contacts :

Siège et Direction

**3 rue de Soultz
68700 CERNAY
Tél. : 03 89 83 34 20**

Antenne Bas-Rhin

**1 rue des Ecoles
67850 OFFENDORF
Tél. : 03 89 83 34 10**

**Mail : contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu
Site internet : www.conservatoire-sites-alsaciens.eu**



**Le CEN Alsace est aussi sur Facebook.
Rejoignez nous !**

Directeur de la Publication : Frédéric Deck
Conception graphique : Laura Grandadam - CEN Alsace
Réalisation : Elisa Schorr - CEN Alsace
Rédaction : Equipe CEN Alsace
Crédit photo : CEN Alsace